Promat

Vitrages et portes coupe-feu

Protection incendie dans les bâtiments

CORRECT.SÛR.

Promat

Présentation de la documentation

Cahier 1	Matériaux et produits
Cahier 2	Protection incendie pour structures portantes
Cahier 3	Plafonds avec protection incendie
Cahier 4	Protection incendie pour parois
Cahier 5	**Vitrages coupe-feu** **Cadres en acier** • **Parois en verre sans montant** • **Vitrages avec montants et traverse** • **Vitrage fixe Elkuch Eisenring** **Cadre en bois** • **Vitrage sans montants affleurant avec porte** • **Parois en verre sans montant** • **Vitrages avec montants et traverse** • **Tablier - Socle / Eléments** • **Portes coupe-feu** • **Portes coulissantes coupe-feu**
Cahier 6	Protection incendie pour canaux de ventilation et désenfumage
Cahier 7	Obturations coupe-feu
Cahier 8	L'équipement technique en bâtiment
Cahier 9	Domaines spéciaux

Vous pouvez également accéder à notre documentation actualisée sur notre page d'accueil www.promat.ch à la rubrique Constructions.

Nous vous trouvons toutes les solutions pour une protection incendie CORRECTE ET SÛRE,
de la planification à la mise en œuvre jusqu'à la déclaration de conformité.
Consultez notre page d'accueil www.promat.ch à la rubrique CORRECT.SÛR.

Promat AG · Suisse• Téléphone 052 320 94 00 · Fax 052 320 94 02 • E-mail office@promat.ch · Internet www.promat.ch
10.18

Nous rendons la protection incendie des bâtiments CORRECTE ET SÛRE.

La sécurité des personnes, des animaux et celle des biens et des bâtiments nous tient à cœur.

Nous vous trouvons toutes les solutions pour une protection incendie CORRECTE ET SÛRE, de la planification à la mise en œuvre jusqu'à la déclaration de conformité.

La nouvelle norme de protection incendie 2015 et ses prescriptions de protection incendie portent une grande importance à l'assurance qualité d'un bout à l'autre. Promat AG prend cette tâche au sérieux depuis toujours. CORRECT.SÛR

Avant-projet
Les solutions de protection incendie sont CORRECTES ET SÛRES ainsi qu'économiques si elles sont déjà intégrées dans. la phase de planification. Car on peut ainsi les prendre en compte de manière optimale dans le concept de construction.
Nous vous aidons à trouver la solution de protection incendie adaptée dès l'avant-projet. Pour cela, vous aurez le choix parmi une centaine de systèmes reconnus et basés sur plus d'un millier d'essais d'inflammabilité. De plus, vous bénéficiez de notre expérience de plus de 40 ans d'activité dans ce secteur.
Si nécessaire, nous adapterons pour vous nos propositions avec les autorités compétentes.
Vous profitez ainsi d'un maximum de sécurité pour la planification des travaux.

Projet d'ouvrage
Vous réalisez vos plans de bâtiment grâce à l'importation de nos fichiers informatiques, avec un minimum de charge de travail. Nous les vérifions pour vous et validons provisoirement les plans pour nos systèmes.

Vous transmettez ces plans provisoires aux ingénieurs de la protection incendie ou aux autorités, qui vous accordent aussi une autorisation.

Cette procédure assure la sécurité de toutes les parties prenantes.
Les maîtres d'ouvrage et leurs représentants connaissent les travaux à recevoir. Les installateurs savent exactement ce qu'ils doivent réaliser.

Appel d'offres
Vous intégrez les textes d'appels d'offres que nous vous avons préparés dans vos appels. Vous êtes ainsi assurés que l'on vous proposera les solutions que vous souhaitez.

Livraison et façonnage
Pendant la phase de construction, nous fournissons le matériel de construction pour votre solution de protection contre l'incendie. Seule l'utilisation des matières prescrites permet de protéger votre bâtiment contre le feu, la fumée et la chaleur.

Exécution
Votre installateur sera pris en charge par nos soins durant la phase de construction. Il recevra des réponses détaillées à ses questions et nous l'aiderons à installer les matériaux adaptés de manière conforme.

Contrôles de qualité et déclaration de conformité
Grâce à notre assistance continue et nos contrôles de qualité, nous pouvons vous délivrer une déclaration de conformité à la fin de l'installation.

Déclaration de conformité
Elle indique à toutes les parties prenantes que votre protection passive contre l'incendie est CORRECTE ET SÛRE.

Vitrages coupe-feu

La création de transparence par le biais de constructions translucides est un élément concret de l'architecture actuelle. Ces éléments transparents sont soumis aux mêmes exigences techniques de protection incendie que les éléments délimitant les pièces.

Remplir ces exigences permet d'empêcher que des substances/matériaux inflammables sur le côté opposé au feu ne s'enflamment et de garantir que les voies d'évacuation, resp. de sauvetage resteront utilisables.

Les vitrages coupe-feu sont des éléments soumis à une homologation. En principe, toute la structure de construction, cadre inclus, resp. la construction portante, les encastrements de porte, supports, fixations et joints doivent être testés selon les normes EN et homologués selon AEAI.

Parois entièrement en verre

Les parois entièrement en verre de Promat sont toutes disponibles sans montants verticaux ni émaillage du bord pouvant perturber la vue, et offrent une transparence maximale.

Vitrages avec montants et traverse

Les éléments architectoniques et statiques que sont les montants et traverses sont également possibles avec les vitrages de protection incendie Promat.

Constructions à cadre en acier

Toutes les constructions à cadre en acier se distinguent par un profil élancé.

Constructions à cadre en bois

Le bois, comme matériau naturel, et le verre, comme matériau transparent laissant passer la lumière, se combinent parfaitement pour créer une ambiance accueillante.

Portes coupe-feu

Chaque pièce a besoin d'une porte. Si une porte sert également d'accès à un compartiment coupe-feu, il s'agit d'une porte coupe-feu.
Une belle porte coupe-feu ne se distingue pas des autres portes d'un point de vue esthétique.

Les vitrages Promat et les portes coupe-feu Promat combinent de manière idéale les exigences techniques de protection incendie à la transparence et la visibilité.

Il convient de respecter toutes les normes et directives applicables pour la fabrication et le montage des constructions suivantes. Ceci vaut également pour la protection anticorrosion des éléments en acier.

Indications importantes

Forme de livraison
Les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® sont livrées dans des dimensions fixes et prêtes au montage. Le traitement ultérieur sur place n'est pas possible.

Exécutions spéciales
Outre dans les exécutions rectangulaires ou carrés, les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® sont proposées dans d'autres exécutions - rond, trapézoïdal, triangulaire - etc. Les ordres portant sur des exécutions qui ne sont pas à angles droits doivent être accompagnés de plans ou croquis CAD avec inscription des cotes exactes ou bien des modèles respectifs le cas échéant.
En cas de divergences entre les dimensions du croquis et celles du modèle, les dimensions du modèle feront obligatoirement foi pour la fabrication.
Les modèles doivent être fabriqués dans un matériel avec lequel la stabilité dimensionnelle reste garantie, même sous l'influence de certaines conditions climatiques, notamment sous l'influence de l'humidité. Afin d'éviter des rayures sur les vitres, le matériel doit présenter une surface lisse.

Informations concernant l'aspect optique
Dans la zone des bordures - jusqu'à 20 mm - des points brillants dus à la fabrication peuvent se former. Ils sont recouverts par le cadre. Des points brillants et inclusions extrêmement réduits peuvent être présents à l'intérieur des vitres. Ils ne sont pourtant guère visibles. Ces caractéristiques spécifiques aux vitres coupe-feu ne nuisent pas à leur fonctionnement et ne peuvent donc pas faire l'objet d'une réclamation.

Les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® - Résistance à l'irradiation UV
Les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® de type 1-0 sont destinées à l'emploi exclusif à l'intérieur d'un bâtiment. Il faut veiller à ce qu'aucune irradiation UV - en provenance de l'irradiation solaire pénétrant par des constructions de toitures vitrées perméables aux rayons ultra-violets, de lampes ou d'autres sources - n'agisse directement ou indirectement sur le verre coupe-feu. Au cas où il faudrait compter avec une exposition unilatérale ou bilatérale à une irradiation UV, il faut installer des types de vitres spéciaux (cf. caractéristiques techniques des types 2, 3, 5 et 10). Avec les types 2, 3 et 5, il faut veiller au montage à l'endroit (cf. étiquette avec marquage : **Estampe gravée = côté intérieur**).

Humidité
Les vitres coupe-feu sont sensibles à l'humidité. Afin d'éviter des dégâts éventuels, les vitres doivent être protégées contre l'humidité. Veuillez consulter notre service technique au cas où le montage dans un environnement humide s'avérerait nécessaire.

Propriétés relatives à la sécurité
Les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® répondent aux dispositions de sécurité en matière de manipulation et d'usage et sont donc à considérer comme verres de sécurité au sens de la norme allemande DIN 1259. Les essais respectifs selon les dispositions des normes DIN 52 337/EN 12 600 (essai d'impact à pendule), DIN 52 338 (essai au choc à la bille) et DIN 18 032-3 (essai au choc par chute de bille) ont été réalisés. Les dimensions minimales des profilés des cadres indiqués dans l'application AEAI sont à respecter. Avec des vitrages de grande hauteur, lors de l'installation de portes coupe-feu et en cas de conditions locales spéciales, il faudra fournir la preuve pour la stabilité statique.
Du point de vue statique et technique de la protection contre l'incendie, le linteau au-dessus du vitrage coupe-feu doit être dimensionné de manière à ce que celui-ci ne soit exposé à aucune charge verticale supplémentaire (outre celle de son poids propre).
Les vitrages protégeant contre des chutes doivent répondre à des exigences supérieures. La preuve respective est à fournir tout en tenant compte des conditions de montage.
Des exécutions spéciales certifiées résistantes au perçage, à la perforation ou aux tirs d'armes à feu peuvent être proposées.

Instructions de montage et marquage de portes coupe-feu
Lors du montage de portes coupe-feu, les instructions du détenteur de l'homologation portant sur la porte doivent être respectées.
Le fabricant doit munir toute porte coupe-feu d'une plaque signalétique qui y restera pendant toute la durée de vie. Les plaques signalétiques vous seront remises suite à la signature de la déclaration de conformité.

Montage
Les règles de montage relatives à la construction sont à respecter.
Au préalable du montage, il faudra contrôler les vitres pour détecter des dégâts manifestes.
Des vitres présentant des dégâts ou défauts ne doivent pas être installées.
Des vitres traitées sont considérées comme acceptées.
Les bordures de toutes les vitres sont munies de bandes de protection spéciales. Cette protection de bordure ne doit pas être détériorée, retirée ou modifiée. Les vitres coupe-feu dont la protection des bordures est détériorée ne doivent pas être montées. Toute détérioration doit immédiatement être signalée à la société Promat AG.
Il faudra monter les vitres coupe-feu immédiatement après les avoir déballées.
Avec des exécutions aux arêtes fines, les bordures sont en plus munies d'une feuille de protection transparente. Il faudra l'enlever méticuleusement au préalable du montage.
Suite au montage, il faudra immédiatement dégraisser les bordures des vitres et les étanchéifier avec le silicone prescrit pour le verre Promat®-SYSTEMGLAS.

Nettoyage
Il faut protéger les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® contre les encrassements. Lors du nettoyage des vitres coupe-feu, la **Directive SIGAB "Nettoyage du verre"** est à respecter. La protection des bordures contre l'humidité est impérative.
En cas d'encrassements importants, veuillez consulter notre service technique.

Vitrages extérieurs
En cas de montage de vitrages coupe-feu dans des façades et espaces donnant sur l'extérieur, il faudra fournir des preuves supplémentaires et respecter des règles techniques particulières. Sur demande, notre service technique vous fournira des informations supplémentaires.

Exigence en matière de droit de la construction
Les vitrages coupe-feu sont des composants soumis à homologation. Le respect des dispositions de l'homologation respective est obligatoire lors du montage.
Le montage de vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® est strictement réservé au personnel spécialisé formé par le détenteur de l'homologation. L'examen préalable des conditions de montage relève de la responsabilité de l'entreprise concernée. En cas de dérogation des homologations officielles, il lui incombera de fournir les autorisations nécessaires.
Il faut par ailleurs respecter toutes les normes et consignes complémentaires.
La société Promat AG ne pourra pas être tenue responsable des conséquences émanant du montage d'une construction inappropriée ou du non-respect d'un des points cités.

Exigences générales
Les conditions accessoires, telles les conditions de la physique du bâtiment, doivent toujours être prises en considération.
Toutes les instructions techniques sont basées sur les expériences pratiques accumulées dans le passé et nos études méticuleuses. Elles sont constamment complétées et développées. Par ailleurs, le respect des indications de la documentation actuelle de Promat et des homologations officielles est obligatoire. Comme le contrôle des conditions requises et les méthodes de mise en œuvre appliquées ne relèvent pas de notre compétence, nos recommandations doivent être adaptées aux conditions locales

Transport et stockage
Les vitres sont livrées dans des caisses de bois à usage unique.
Les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® doivent toujours être posées verticalement et à angle droit avec la surface d'appui. Il faudra les protéger contre le renversement et la chute par des supports présentant une inclinaison d'env. 5 à 6°.
Ne jamais stocker à plat !
Il ne faut jamais empiler plus de 20 vitres les unes contre les autres. Elles sont à séparer par des couches intermédiaires élastiques, feutre p. ex.
Les vitres Promat®-SYSTEMGLAS et PROMAGLAS® sont à stocker au sec et à l'abri de l'irradiation UV ou solaire dans un local bien ventilé. La protection contre les intempéries doit être assurée pendant le transport et le stockage intermédiaire sur des chantiers ainsi que lors du montage des vitres (plage de température admissible : -20 °C à +45 °C).

La prudence est de rigueur lors de l'ouverture des caisses. Le côté à ouvrir des caisses et marqué.

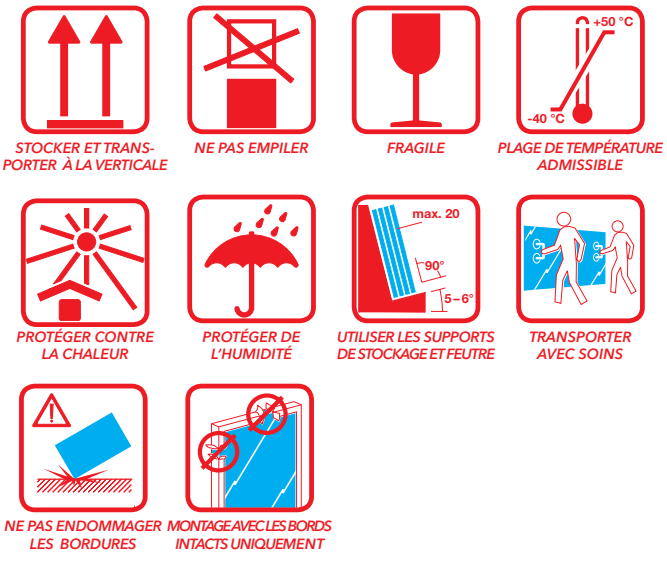

STOCKER ET TRANSPORTER À LA VERTICALE | NE PAS EMPILER | FRAGILE | PLAGE DE TEMPÉRATURE ADMISSIBLE

PROTÉGER CONTRE LA CHALEUR | PROTÉGER DE L'HUMIDITÉ | UTILISER LES SUPPORTS DE STOCKAGE ET FEUTRE | TRANSPORTER AVEC SOINS

NE PAS ENDOMMAGER LES BORDURES | MONTAGE AVEC LES BORDS INTACTS UNIQUEMENT

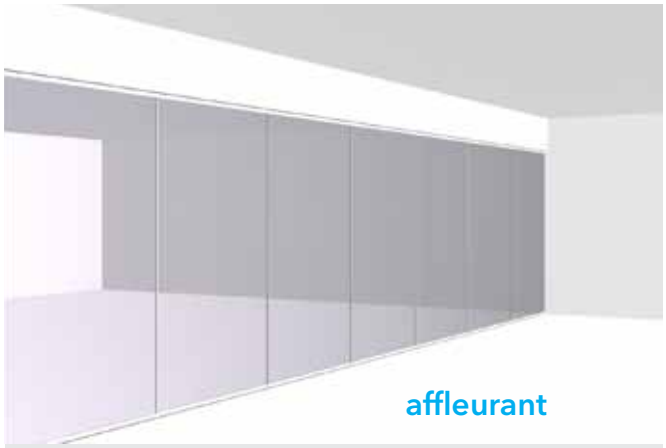

affleurant

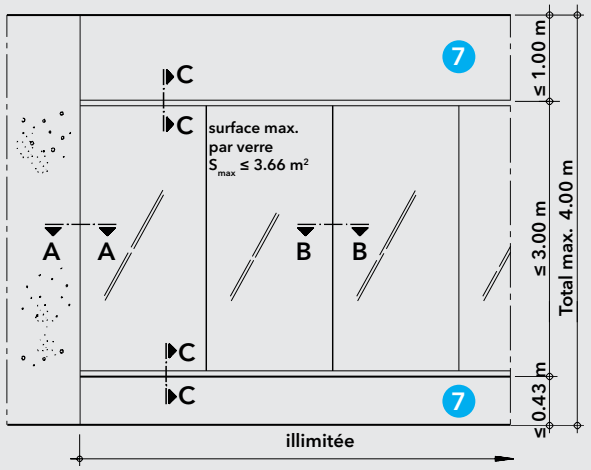

Vue

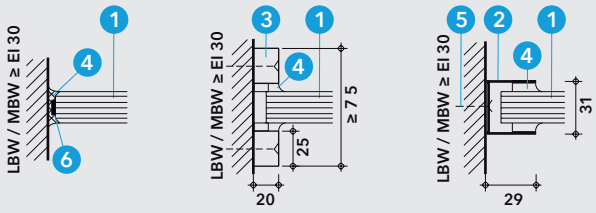

Variante: aboutement | Variante: parcloses | Variante: profilé en U

Détail A - Raccord mural coupe A-A

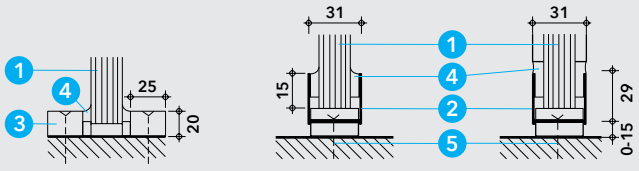

Variante: parcloses | Variante: profilé en U | Variante: profilé en U aboutement

Détail B - Raccord au sol/plafond coupe C-C

Détail C - Joint silicone coupe B-B

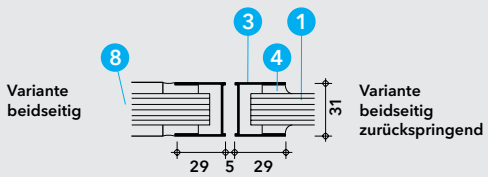

Détail D - Association avec des portes vitrées Promat

Données techniques

New

1. Vitrage sans montants Promat® affleurant avec Promat®-SYSTEMGLAS 30, longueur des arêtes ≤ 3000 mm
2. Profil de cadre — Profilé en U en acier spécial Promat®
3. Parclose en verre — PROMATECT®-H, ≥ 20x25 mm
4. Silicone SYSTEMGLAS Promat®
5. Vis de montage direct, entraxe ≤ 150 mm ou vis SPAX ≥ 4,5 x 60 avec cheville en plastique Ø 6 x 50 mm
6. PROMASEAL®-PL, autocollante, ≥ 2.6 x 10 mm
7. Tablier ou socle en cadre d'acier et PROMATECT®-H
8. Porte acier-verre Promat® selon homologation AEAI

N° d'attestation : N° AEAI 30080

Les avantages en un clin d'œil

- **Solution affleurante**
- **Largeur de profil minimales**
- **Joints transparents, sans encadrement, transparence complète**
- **Association avec tablier (RF1) jusqu'à une hauteur de pièce de 4.00 m**
- **Montage de portes acier-verre Promat affleurantes**

Informations générales

Ce vitrage coupe-feu permet de réaliser des parois en verre sans montants allant jusqu'à une hauteur de 3,00 m avec une longueur illimitée. Le vitrage sans montants Promat® est mis en œuvre à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux « Indications techniques importantes » en page 5.
La fabrication est assurée par un spécialiste du métal.
Les notices de fabrication et de montage applicables sont fournies par Promat.

Vue

La longueur du vitrage est illimitée.
La répartition des différentes surfaces vitrées est libre et peut être réalisée en fonction de point de vue architectoniques, sans dépasser un rapport des côtés de 1:10.
Le vitrage sans montants peut être combiné avec le tablier Promat RF1 (7) et doit être mis en place selon les documents de Promat AG.

Détail A

Les raccords muraux sur des parois légères ou massives peuvent être réalisés de différentes façon.

- Aboutement avec du silicone Promat®-SYSTEMGLAS (4) et du PROMASEAL®- PL (6)
- Parcloses PROMATECT®-H (3)
- Profilé en U en acier spécial Promat® (2)

Pour les variantes affleurantes, il est possible de doubler le Promat®-SYSTEMGLAS (1) d'un ou des deux côtés.

Détail B

Les raccords au sol/plafond sur des éléments massifs peuvent également être réalisés de différentes manières. Chaque vitrage repose sur 2 cales pour vitrage, il est maintenu en haut et en bas par les cadres et l'étanchéité est faite avec du silicone Promat®-SYSTEMGLAS (4). Si les profilés en U supérieur et inférieur (2) sont planifiés en même temps, la vitre doit être insérée latéralement, sinon la version supérieure ou inférieure avec cordon de vitrage est nécessaire.

Détail C

Pour ces vitrages, il faut utiliser le Promat®-SYSTEMGLAS 30 à bords amincis. Les bords amincis des vitrages sont dotés d'une protection fine (bande adhésive) qui ne doit pas être retirée ou endommagée. Les vitrages coupe-feu avec joint silicone doivent être installés et scellés le plus rapidement possible avec du silicone Promat®-SYSTEMGLAS (4) .
La bande adhésive du côté avant sert uniquement de protection pendant le transport.

Détail D

Si le vitrage sans montants est combiné avec la porte acier-verre Promat (8), la largeur de projection n'est que de 63 mm.

Promat AG · Switzerland • Telefon 052 320 94 00 · Fax 052 320 94 02 • E-Mail office@promat.ch · Internet www.promat.ch
10.18

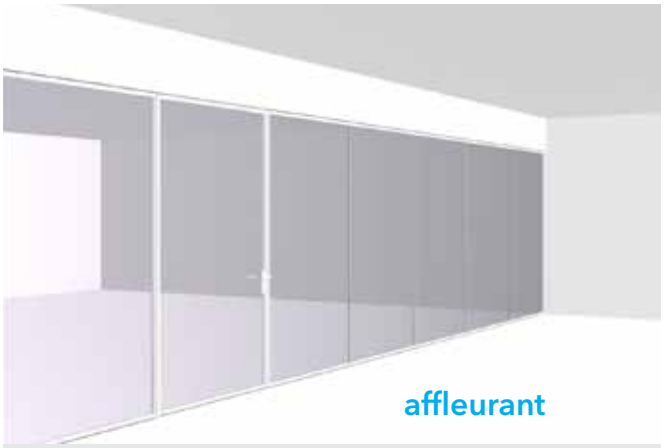

affleurant

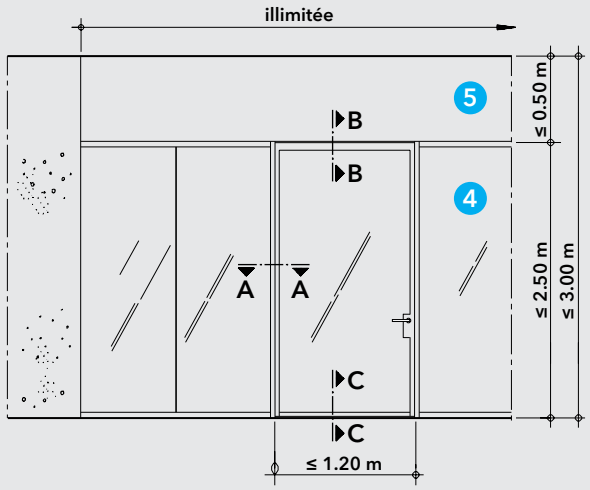

Vue - **Montage dans vitrage sans montants Promat**

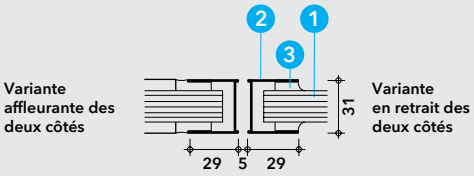

Détail A - **Coupe A-A**

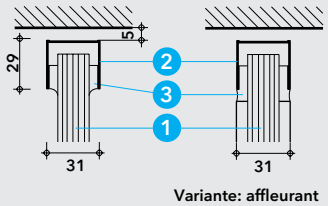

Variante: affleurant

Détail B - **Coupe B-B**

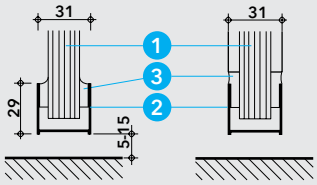

Variante: affleurant

Détail C - **Coupe C-C**

Données techniques

New

1. Portes acier-verre Promat® affleurantes avec Promat®-SYSTEMGLAS 30
2. Profil de porte — Profilé en U en acier spécial Promat®
3. Silicone Promat®-SYSTEMGLAS
4. Vitrage sans montants affleurant Promat®
5. Tablier en cadre d'acier et PROMATECT®-H
6. Etiquette d'identification Promat®

N° d'attestation : N° AEAI 30263

Les avantages en un clin d'œil

- **Solution affleurante**
- **Largeur de profilé minimales, transparence maximale**
- **Pas de ferrures visibles**
- **Association avec tablier (RF1) jusqu'à une hauteur de pièce de 3 m**
- **Montage affleurant dans vitrage sans montants Promat avec cadre en acier**

Informations générales

Cette porte acier-verre est utilisée comme porte coupe-feu à l'intérieur et doit être identifiée avec une étiquette d'identification Promat (6) sur le côté bande. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux « Indications techniques importantes » en page 5.
La fabrication est assurée par un spécialiste du métal.
Les notices de fabrication et de montage applicables sont fournies par Promat.

Vue

Cette construction donne une image harmonieuse. A l'exception du loquet, aucune ferrure n'est visible. Le verre de la porte et de la paroi vitrée Promat peut être monté de manière à être affleurant, que ce soit côté bande ou côté opposé. Ainsi, vous obtenez une surface lisse à l'esthétique adéquate, sans perturbation issue des ferrures.

Les dimensions des portes acier-verre à 1 battant sont de 1,20 x 2,50 m maximum.
Au-dessus de la porte, il est possible de réaliser un tablier jusqu'à une hauteur de pièce maximale de 3 m.

Détail A

Cette porte acier-verre se ferme latéralement sur le vitrage sans montants Promat® (4), ainsi la largeur de projection maximale n'est que de 63 mm.
Pour les variantes affleurantes, il est possible de doubler le verre d'un ou des deux côtés.

Détail B

La porte acier-verre se ferme dans le linteau sur un plafond massif ou sur le tablier Promat (5) avec une lame d'air de 5 mm.

Détail C

Le joint au sol doit être compris entre 5 et 15 mm. L'étanchéité se fait avec du PROMASEAL®-PL.

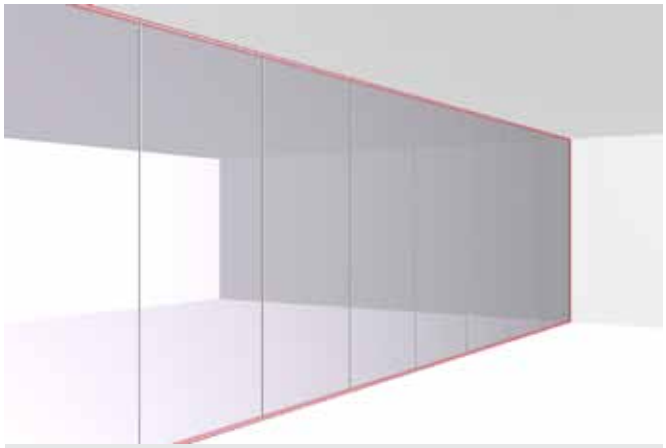

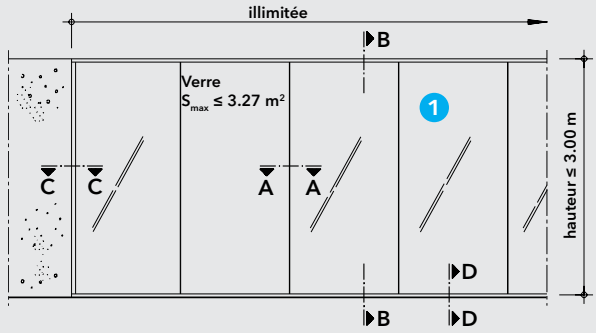

Détail A – Vue

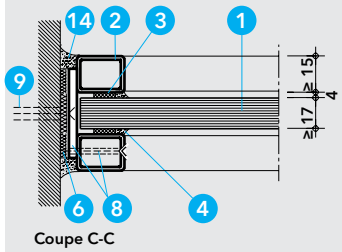

Coupe C-C

Détail B - Coupe horizontale C-C

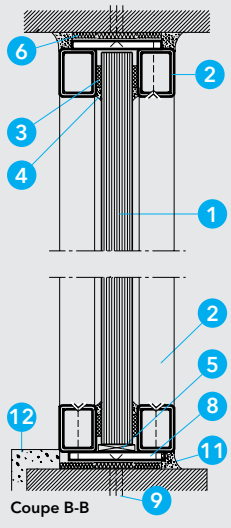

Coupe B-B

Détail C - Coupe verticale B-B

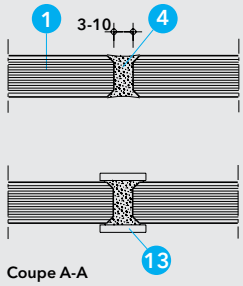

Coupe A-A

Détail D - Joints vitrés

Données techniques

1a Promat®-SYSTEMGLAS 30, longueur des arêtes ≤ 2890 mm
Type 1, d = 17 mm, ou Type 2, d = 21 mm, ou Type 10, d = 25 mm
1b Promat®-SYSTEMGLAS 60, longueur des arêtes ≤ 2970 mm
Type 1, d = 25 mm, ou Type 2, d = 28 mm, ou Type 10, d = 32 mm
2 Profilé creux en acier≥ 20/15/2 mm
3 Bande Elastozell 12 × 4 mm
4 Silicone Promat®-SYSTEMGLAS
5 Cales en verre Promat®, 2 unités en bas par vitrage
6 Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000°C
7 Bandes PROMATECT®-H, d ≥ 20 mm
8 Bride en acier ≥ 60/30/5 mm avec vis ≥ M6, entraxe ≤ 920 mm
9 Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 920 mm, ou vis SPAX ≥ 4,5 x 60 mm avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
10 Association avec tablier et socle Promat
11 PROMASEAL®-Mastic ou mortier coupe-feu PROMASTOP®
12 type S Crépi ou revêtement
13 Recouvrement au choix en acier inox, alu, bois ou plastique
14 Cornière en tôle d'acier

N° d'attestation : EI 30 N° AEAI 24194
EI 60 N° AEAI 24195

Les avantages en un clin d'œil

- **Joints transparents, sans encadrement, transparence complète**
- **Vitrage à hauteur de pièce jusqu'à 3,00 m**
- **Association avec tablier jusqu'à une hauteur de pièce de 4,50 m**

Informations générales

Ce vitrage coupe-feu innovant permet de réaliser des parois en verre allant jusqu'à une hauteur de 3,00 m avec une longueur illimitée. La paroi système Promat® est mise en œuvre à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.

Détail A

La longueur de la cloison de séparation est illimitée. Le montage est autorisé dans la maçonnerie, le béton ou les cloisons de séparation légères.

Détail B

Les cadres verticaux (2) sont posés sans joint sur l'ensemble de la hauteur de la construction.

Détail C

Le cadre avant et arrière est livré sous forme de construction prémontée, soudée ou vissée sur le chantier à partir de profilés en acier (2).
Les cadres (2) sont reliés entre eux à l'aide de brides en acier (8) à une distance ≤ 920 mm - en respectant toutefois un minimum de 2 brides par cadre. Le cadre en acier est fixé dans le mur, le sol ou le plafond à l'aide de vis (9) traversant les brides en acier.
Avant le montage du vitrage, installer une bande Elastozell (3) sur les cadres. Chaque vitrage repose sur 2 cales en verre (5) Promat et est maintenu dans ses parties supérieure et inférieure par les cadres (2).
L'autre cadre est fixé directement dans la bride en acier (8) à l'aide de vis en acier ≥ M6.
Suite au montage, il faudra immédiatement dégraisser les bordures des vitres et les étancher avec le silicone Promat®-SYSTEMGLAS prescrit.

Détail D

Utiliser PROMAT®-Systemglas à bords amincis pour tous les vitrages avec des joints en silicone. Les bords amincis des vitrages sont dotés d'une protection fine qui ne doit pas être retirée ou endommagée. La largeur des joints de vitrage verticaux
est de 3 – 10 mm. Les joints doivent être comblés de manière étanche et complète avec du silicone PROMAT®-Systemglas (4), puis être lissés pour affleurer à la surface. Les vitrages coupe-feu avec joint silicone doivent être installés et scellés le plus rapidement possible. La bande adhésive du côté avant sert uniquement de protection pendant le transport.
Si les joints doivent être accentués pour des raisons esthétiques, les doter d'une bande de recouvrement (13). Cette
bande d'épaisseur et de largeur au choix doit être collée sur le vitrage à l'aide de silicone (4).

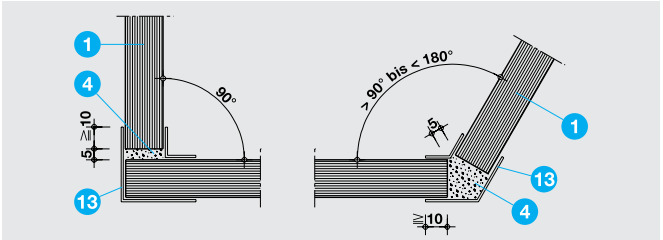

Détail E_1 - Création des angles EI 30

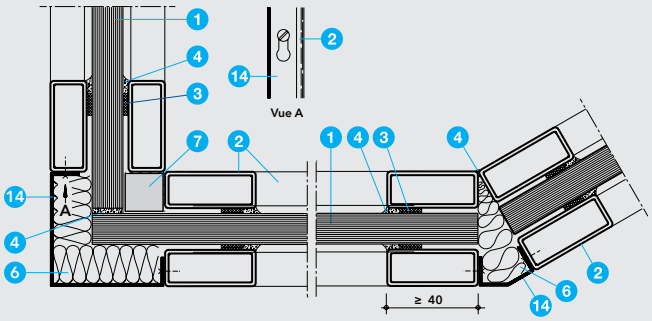

Détail E_2 - Création des angles EI 60

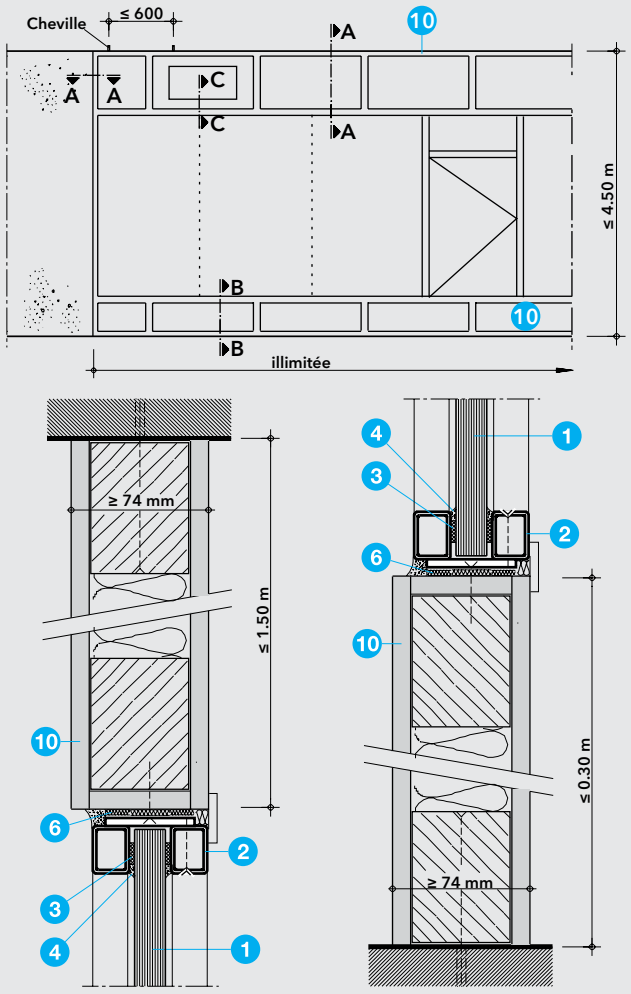

Détail F - Tablier / socle

Détail E_{1+2}

Le vitrage peut être mis en œuvre avec des angles compris entre 90° et 180° pour s'ajuster de manière optimale aux choix constructifs. Du point de vue de la conception, toutes les possibilités depuis les vitrages en quinconce (ligne polygonale) aux angles droits sont possibles.

EI 30

En cas de création d'angle, les différents vitrages sont placés à l'angle souhaité, puis maintenus au sol et au plafond selon le détail C ou D. Les joints verticaux sont entièrement comblés avec du silicone Promat®-SYSTEMGLAS (4).
Pour protéger les arêtes du vitrage et pour des raisons esthétiques, on colle des recouvrements de joint (13) en acier inox, alu, bois ou plastique avec du silicone (4).

EI 60

Les angles dans le vitrage EI 60 sont exécutés avec des profilés creux en acier ≥ 40/20/2 mm.

Détail F

L'association avec le tablier ou le socle (10) doit être réalisée selon le détail F et la construction 485.18.

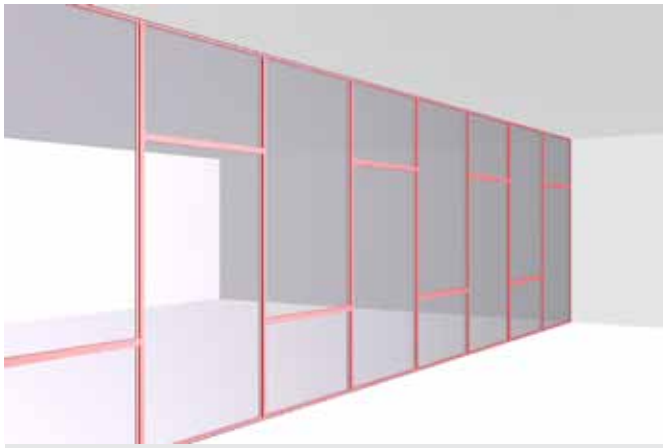

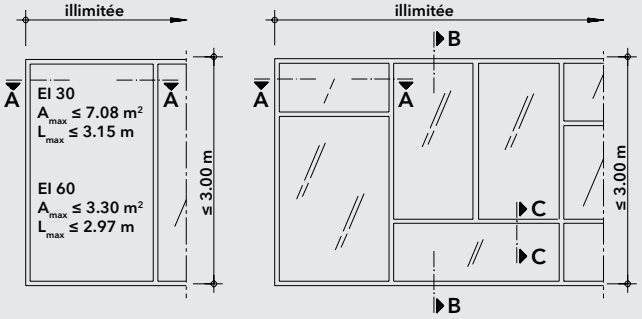

Détail A - Vue

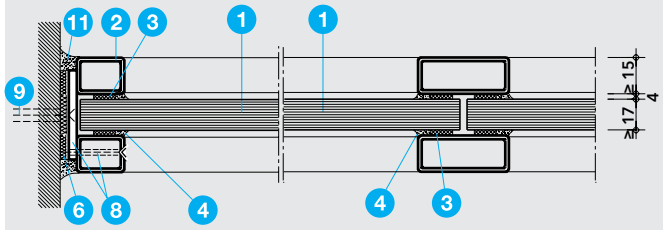

Détail B - Coupe horizontale A-A

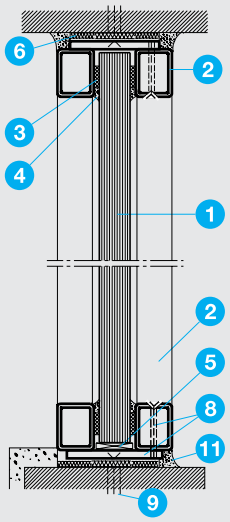

Détail C - Coupe verticale B-B

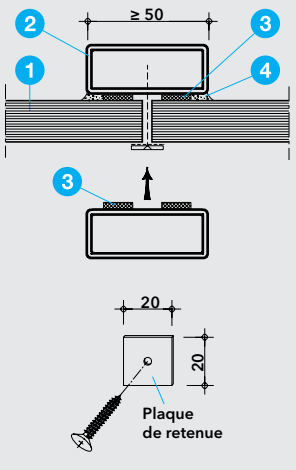

Détail D - Montage du vitrage

Données techniques

1a PROMAGLAS® 30, longueur des arêtes ≤ 3150 mm, Type 1, d=17 mm, ou Type 2, d=21 mm, Type 3, d≥36 mm, Type 10, d=25 mm ou PROMAXON® Type A, d ≥ 18 mm comme élément (max. 1,2 x 2,5 m)
1b PROMAGLAS® 60, longueur des arêtes ≤ 2970 mm, Type 1, d=25 mm, ou Type 2, d=28 mm, Type 3, d≥43 mm, Type 10, d=32 mm
2 Profilé creux en acier≥ 20/15/2 mm
3 Bande Elastozell 12 × 4 mm
4 Silicone Promat®-SYSTEMGLAS
5 Cales en verre Promat®, 2 unités en bas par vitrage
6 Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000°C
7 Bandes PROMATECT®-H, d ≥ 20 mm
8 Bride en acier≥ 60/30/5 mm avec vis ≥ M6, entraxe ≤ 920 mm
9 Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 920 mm, ou vis SPAX ≥ 4,5 x 60 mm avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
10 Association avec tablier et socle Promat
11 PROMASEAL®-Mastic ou mortier coupe-feu PROMASTOP® type S
12 Profilé de liaison en U avec vis
13 Profilé de recouvrement au choix en acier inox, alu, bois etc.
14 Cornière en tôle d'acier
15 Composant en acier avec revêtement PROMATECT®

N° d'attestation : EI 30 N° AEAI 24190
EI 60 N° AEAI 24191

Les avantages en un clin d'œil

- **Cadres fins**
- **Vitrage à hauteur de pièce jusqu'à 3,00 m**
- **Association avec tablier jusqu'à une hauteur de pièce de 4,50 m**

Informations générales

Le vitrage coupe-feu PROMAGLAS® est utilisé à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.

Détail A

La longueur de la cloison de séparation est illimitée. Le montage est autorisé dans la maçonnerie, le béton ou les cloisons de séparation légères.

Détail B

Les cadres verticaux (2) sont posés sans joint sur l'ensemble de la hauteur de la construction.

Détail C

Le cadre avant et arrière est livré sous forme de construction prémontée, soudée ou vissée sur le chantier à partir de profilés en acier (2) (voir détail J et suivants).
Les cadres (2) sont reliés entre eux à l'aide de brides en acier (8) à une distance ≤ 920 mm - en respectant toutefois un minimum de 2 brides par cadre. Le cadre en acier est fixé dans le mur ou le sol et le plafond à l'aide de vis (9) traversant les brides en acier.
Avant le montage du vitrage, installer une bande Elastozell (3) sur les cadres. Chaque vitrage repose sur 2 cales en verre (5) Promat et est maintenu dans ses parties supérieure et inférieure par les cadres (2).
L'autre cadre est fixé directement dans la bride en acier (8) à l'aide de vis en acier ≥ M6.
Suite au montage, il faudra immédiatement dégraisser les bordures des vitres et les étancher avec le silicone Promat®-SYSTEMGLAS prescrit.
Les arêtes des vitrages PROMAGLAS® sont équipées de bandes de protection spéciales pour arêtes. Cette protection de bordure ne doit pas être détériorée, retirée ou modifiée.
Les vitrages avec protection antichute doivent être évalués en fonction de la situation. N'hésitez pas à vous adresser à notre service technique.

Détail D

Jusqu'au montage du cadre avant, il faut maintenir les vitrages avec des serre-joints vissés ou des plaques de retenue et des vis sur le cadre arrière. Des rondelles avec un feutre adhésif font office de plaques de retenue.

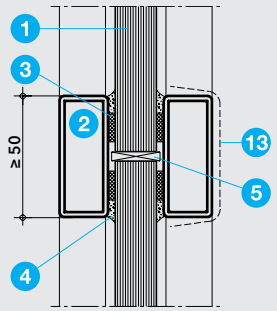

Détail E - Coupe verticale C-C

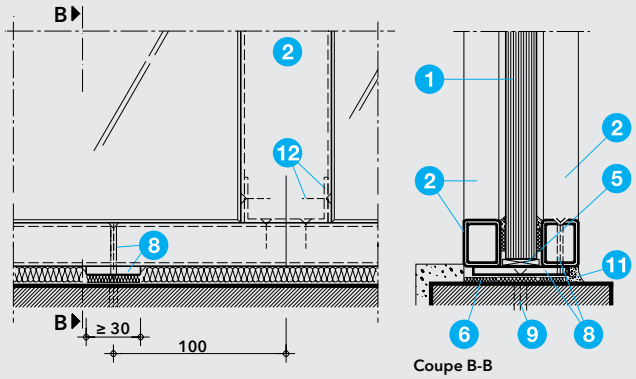

Détail F - Raccord sur éléments massifs

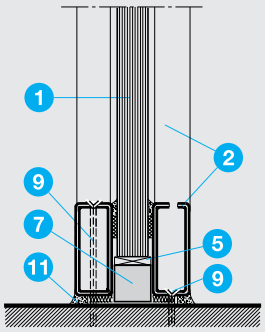

Détail G - Raccord sur éléments massifs (alternative)

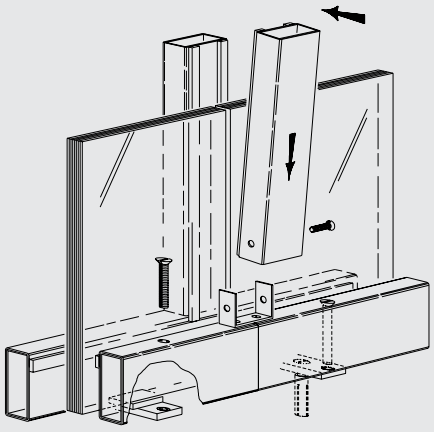

Détail H - Montage vissé

Détail E
Lorsque des vitrages (1) sont installés les uns sur les autres, le vitrage supérieur est placé sur le vitrage inférieur avec respectivement 2 cales pour vitrage (5).
Le joint horizontal entre les vitrages peut rester ouvert ou être comblé avec du silicone.
Les traverses horizontales peuvent également être installées et faire office de petit bois sans joints horizontaux.
Pour des raisons architectoniques, les profilés en acier (2) peuvent être recouverts d'un recouvrement au choix en acier inox, aluminium ou bois (13). Les profilés de recouvrement sont vissés, clipsés ou collés.

Détail F
Les deux profilés en acier (2) sont reliés entre eux par le biais d'une bride en acier (8). La fixation sur l'élément de construction massif est réalisée à l'aide de la bride en acier (8) avec des vis (9). Prémontage et montage, voir détail C. Chaque vitrage repose sur 2 cales en verre Promat (5).

Détail G
En alternative aux détails C et F, les profilés en acier (2) peuvent également être vissés directement dans les éléments de construction massifs à l'aide de vis (9). Un vissage visible (gauche) ou un vissage dans le profilé creux (droite) est mis en œuvre au choix.
Dans ce cas aussi, le bord du vitrage peut être revêtu d'une bande imprégnée.
Pour protéger le bord inférieur du vitrage contre l'humidité (par ex. eau de nettoyage), on utilise une bande PROMATECT®-H (7) imprégnée. A cet effet, l'épaisseur ne doit pas être inférieure à l'épaisseur de verre minimum ≥ 15 mm.

Détail H
Le cadre en acier peut être mis en œuvre d'un ou des deux côtés avec assemblage vissé. Le détail H illustre une représentation en perspective du déroulement du montage.

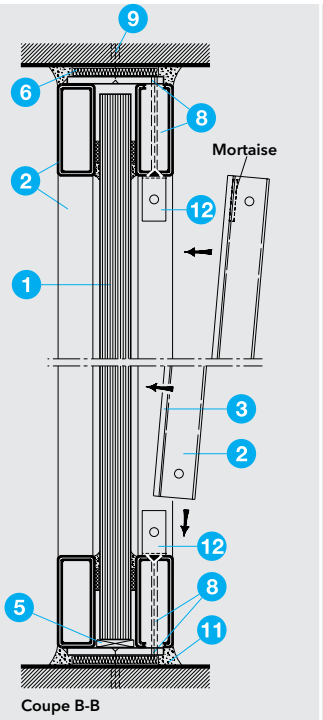

Détail I - Coupe verticale

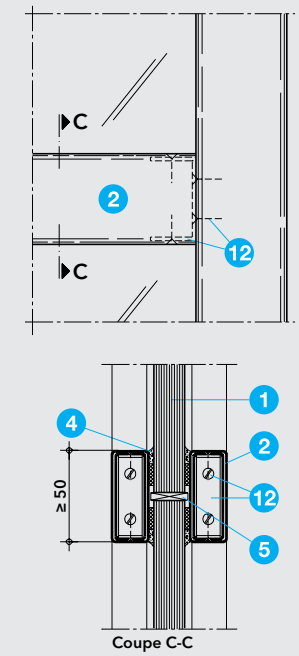

Détail J - Traverse

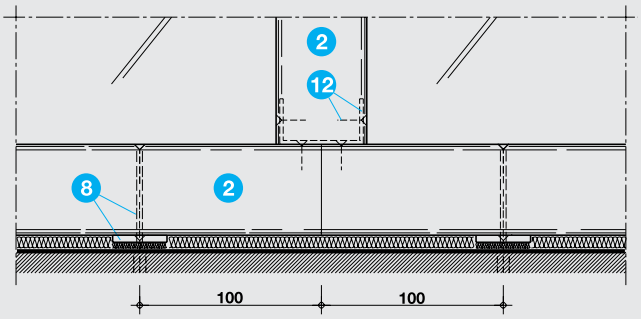

Détail K - Vue partie basse

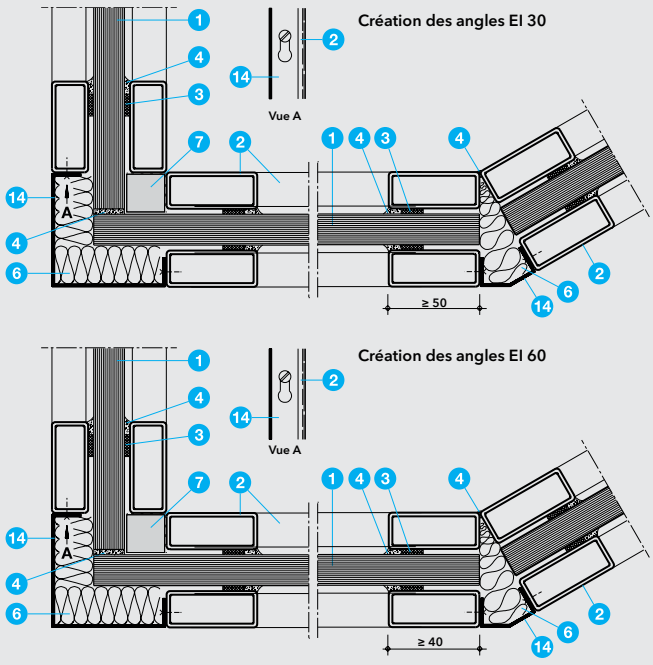

Détail L - Création des angles

Détail I
Le raccord des cadres posés horizontalement dans les éléments de construction massifs est réalisé comme décrit dans le détail C. Les joints verticaux du vitrage sont recouverts par des profilés creux en acier (2) comme suit :

- découper les profilés creux en acier (2) à la longueur exacte
- réaliser l'encoche correspondante dans la partie supérieure pour le profilé de liaison en U (10)
- coller la bande Elastozell (3) sur le profilé creux en acier (2)
- visser le profilé de liaison en U (12) sur les profilés supérieurs et inférieurs horizontaux (2)
- installer les profilés verticaux (2) et les visser aux profilés de liaison en U (10)
- appliquer le mastic d'étanchéité en silicone (4)

Détail J
Les joints de vitrage horizontaux sont recouverts avec des profilés creux en acier (2), vissés selon les explications du détail K dans les parties verticales du cadre par le biais des profilés de liaison en U (12).
Si des traverses sont prévues sur les vitrages pour des raisons optiques ou pour éviter les chocs, aucun vissage avec les profilés verticaux n'est nécessaire en termes de protection contre l'incendie. Les traverses (2) avec bande Elastozell (3) sont dans ce cas collées directement avec du silicone (4) sur les vitrages.

Détail K
La partie basse de la construction de cadre vissée est représentée dans le détail M. Le poids d'un vitrage est par principe supporté par respectivement deux brides en acier (8) avec des cales de vitrage (5) reposant sur l'élément de construction massif. Les brides en acier (8) ou les cales de vitrage doivent être installées à env. 100 mm du bord vertical du vitrage.

Détail L
Le vitrage peut être mis en œuvre avec des angles compris entre 90° et 180° pour s'ajuster de manière optimale aux choix constructifs. Du point de vue de la conception, toutes les possibilités depuis les vitrages en quinconce (ligne polygonale) aux angles droits sont possibles.

EI 30
Lors de la création d'un angle de 90°, on fixe d'abord les profilés horizontaux (2) selon le détail F ou H sur les éléments de construction massifs. L'étape suivante consiste à installer les profilés verticaux (2) arrière côte à côte. La bande PROMATECT®-H (7) est fixée avec l'adhésif Promat® K84 sur les profilés (2).
L'espace creux restant dans l'angle est entièrement comblé avec de la laine minérale (6), puis habillé avec la cornière en tôle d'acier (14) suspendue. Le joint entre les profilés posés côte à côte à l'arrière (2) est comblé avec du silicone (4).

EI 60
Les angles dans le vitrage EI 60 sont exécutés avec des profilés creux en acier ≥ 40/20/2 mm.

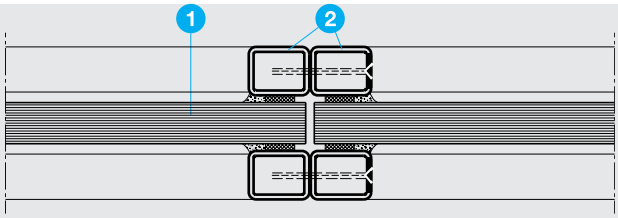

Détail M – Profilé d'assemblage

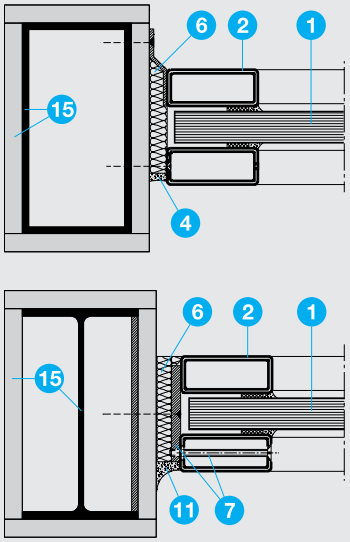

Détail N - Raccord à des composants en acier revêtus

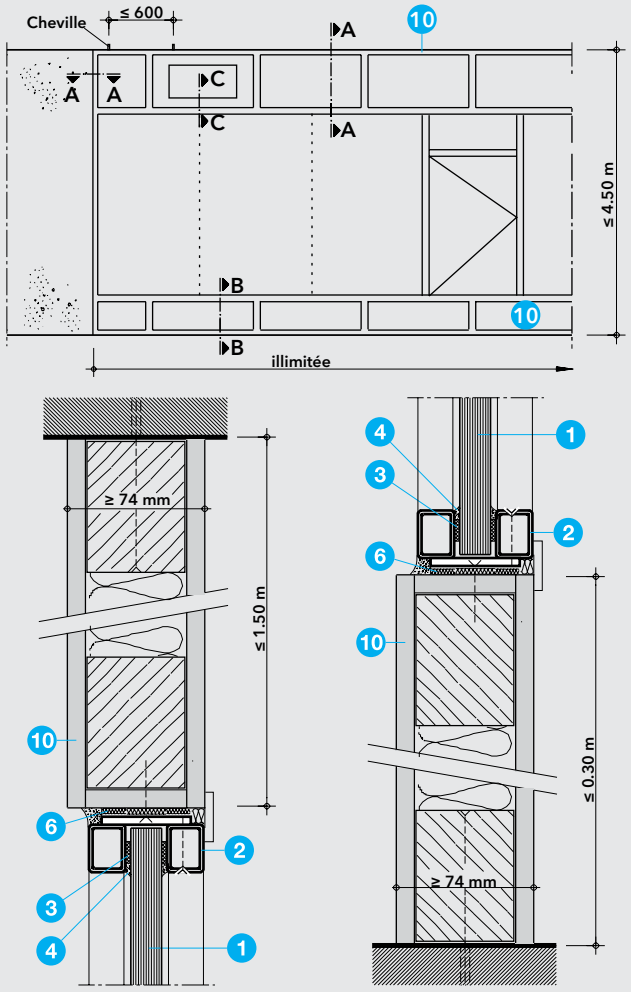

Détail O - Tablier / socle

Détail M

En alternative à la construction entièrement vissée, on peut également utiliser des cadres soudés prémontés d'un côté ou des deux côtés, qui sont reliés entre eux sous forme de profilés d'assemblage. Dans le cadre du démontage après bris de glace, une partie complète de cadre est démontée.
La question de savoir si la construction système PROMAT® doit être exécutée sous forme de construction de cadre soudée ou de profilés individuels vissés, à partir de pièces de cadre prémontées comme profilés d'assemblage ou en associant ces possibilités dépend des dimensions du vitrage, des possibilités de transport et de la situation locale sur le chantier.

Détail N

Le vitrage peut être raccordé à des composants en acier revêtus en haut, en bas et sur le côté. Le détail R illustre différentes possibilités de fixation. Le revêtement des profilés en acier est exécuté selon la construction Promat 415 ou 445.

Détail O

L'association avec le tablier ou le socle (10) doit être réalisée selon le détail O et la construction 485.18.

Elkuch Eisenring Huisserie métallique F8.UD57.EI30
Vitrage fixe

EI 30
RF 1

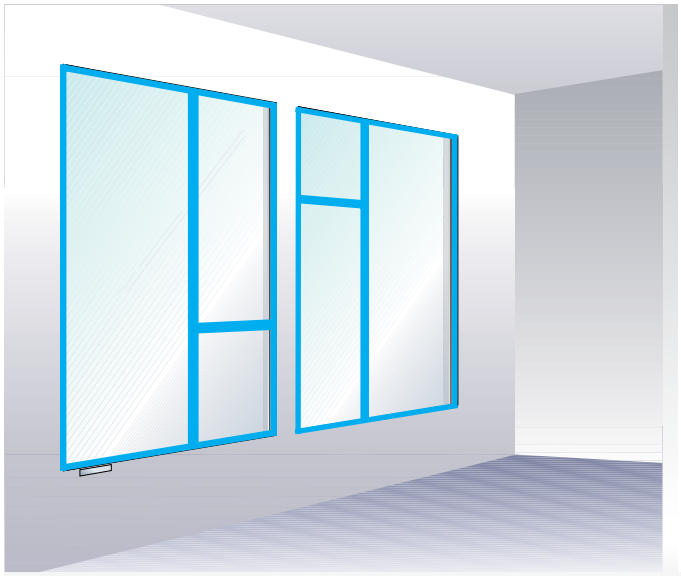

Données techniques

1. PROMAGLAS® 30, Type 1-0, d = 17 mm
2. Huisserie métallique F8.UD57.EI30

N° d'attestation : N° AEAI 23099

Les avantages en un clin d'œil

- Design de huisserie identique à celui de portes avec huisserie métallique
- Possibilité de huisserie métallique en deux parties
- Construction montant - traverse flexible
- Système de vitrage simple

Informations générales

Les documents techniques et détails sont disponibles auprès du détenteur de l'homologation AEAI, Elkuch Eisenring AG.

Cette construction est uniquement autorisée pour une utilisation avec PROMAGLAS®.

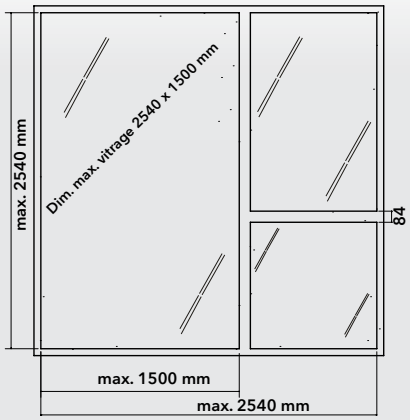

Détail A - Dimensions

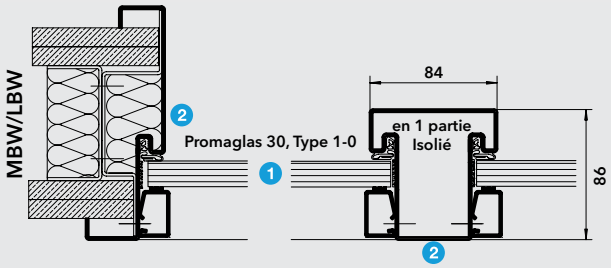

Détail raccordement mural, battant et montant (coupe)

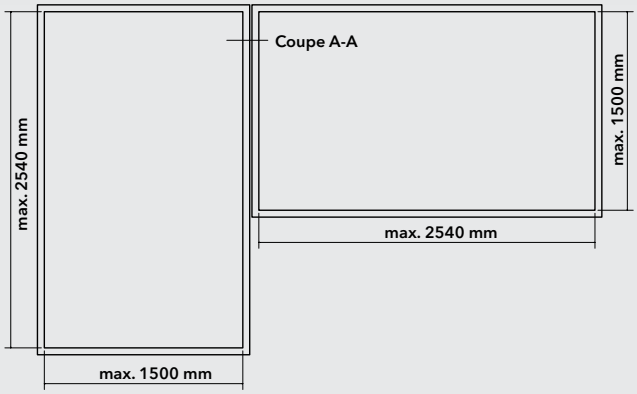

Détail B - Association

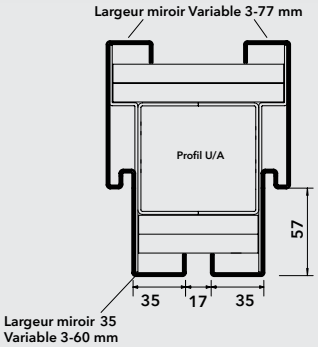

Détail association, coupe A-A

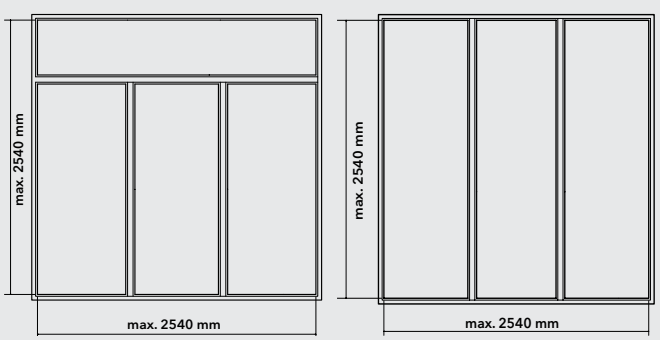

Variantes

Variante avec socle

Variante avec socle

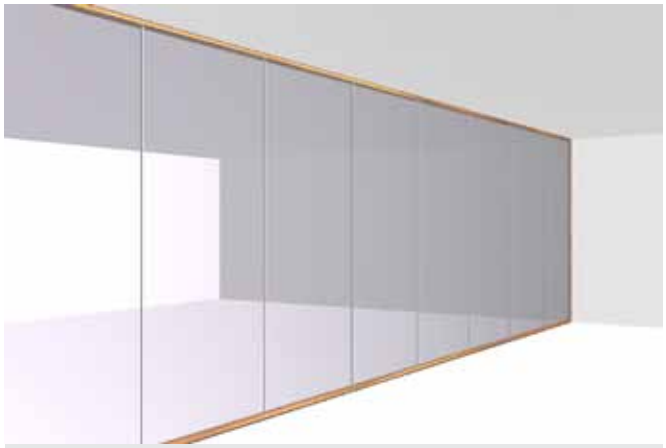

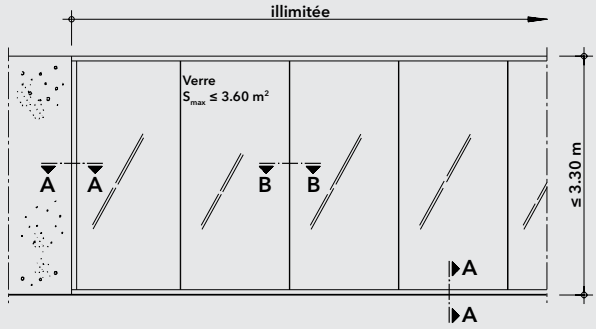

Détail A - Vue

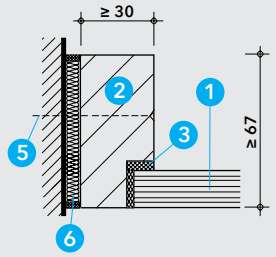

Détail B - Raccord
Coupe A-A

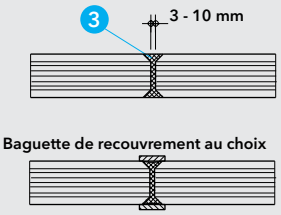

Détail C - Joints silicone
Coupe B-B

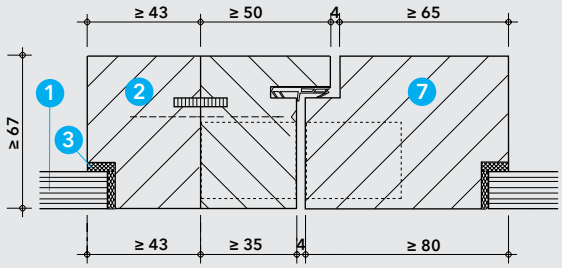

Détail D1 - Association avec des portes vitrées Promat

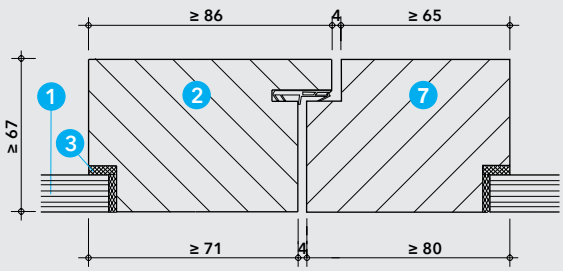

Détail D2 - Association avec des portes vitrées Promat

Données techniques

New

1. Vitrage sans montant Promat® affleurant avec Promat®-SYSTEMGLAS 30, longueur des arêtes ≤ 3150 mm
2. Profilé de cadre en bois chêne, décoration au choix jusqu'à 1,5 mm
3. Silicone pour vitrages Promat®
4. Cales pour vitrages Promat®, 2 pièces par vitrage, seul. au -dessous
5. Vis de montage direct, entraxe ≤ 550 mm ou vis SPAX avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
6. GYSO-Fiberfax ou laine minérale RF1, point de fusion ≥ 1000 °C
7. Portes en verre Promat selon l'application AEAI

N° d'attestation : N° AEAI 26906

Les avantages en un clin d'œil

- **Solution affleurante d'un côté**
- **Joints transparents, sans encadrement, transparence complète**
- **Vitrage à hauteur de pièce jusqu'à 3,30 m**
- **Montage de portes Promat**

Informations générales

Ce vitrage coupe-feu permet de réaliser des parois en verre sans montant allant jusqu'à une hauteur de 3,00 m avec une longueur illimitée. La paroi système Promat® est mise en œuvre à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.
La fabrication est assurée par un menuisier qualifié. Les notices de fabrication et de montage applicables sont fournies par Promat.

Détail A

La longueur du vitrage est illimitée.
La répartition des différentes surfaces vitrées est libre et peut être réalisée en fonction de points de vue architectoniques, sans dépasser un rapport des côtés de 1:10.

Détail B

Les cadres verticaux (2) sont posés sans joint sur toute la hauteur. Le cadre du vitrage est fixé avec des vis (5) à une distance ≤ 550 mm – mais avec au moins 2 vis par profilé de cadre.

Détail C

Pour ces vitrages, il faut utiliser Promat®-SYSTEMGLAS 30 à bords amincis. Les bords amincis des vitrages sont dotés d'une protection fine qui ne doit pas être retirée ou endommagée. La largeur du feutre est ≥ 15 mm et les joints env. 4 - 5 mm doivent être comblés de manière étanche et complète avec du silicone Promat®-SYSTEMGLAS (3), puis être lissés pour affleurer à la surface.. Les vitrages coupe-feu avec joint silicone doivent être installés et scellés le plus rapidement possible.
La bande adhésive du côté avant sert uniquement de protection pendant le transport.

Détail D1 + D2 - Association avec des portes vitrées Promat

Si cette paroi vitrée Promat est associée à une porte vitrée Promat (8), l'épaisseur du cadre est ≥ 67 mm, en fonction du type de verre utilisé.
L'association est possible de 2 façons :
- Les cadres en bois sont collés ensemble avec un ressort pour contreplaqué et reliés entre eux avec des vis à bois.
- En alternative, le cadre en bois peut être d'une pièce.

Si des bandes invisibles sont intégrées à la porte en verre Promat (8), la largeur de cadre combinée est ≥ 93 mm, avec des bandes visibles elle est ≥ 86 mm.

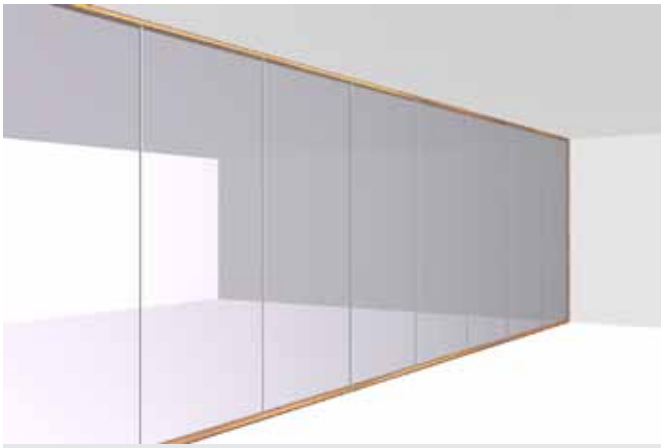

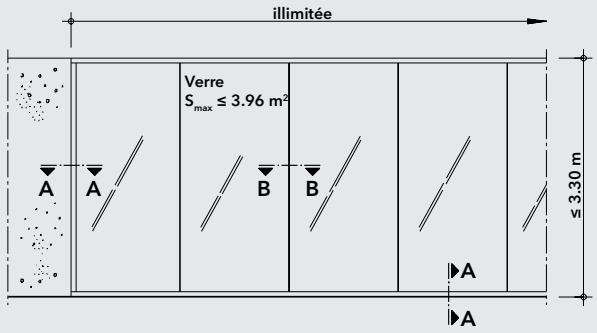

Détail A - Vue

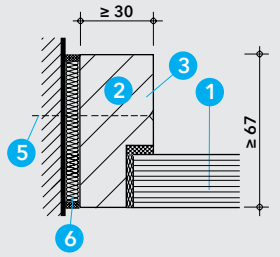

Détail B - Raccord
Coupe A-A

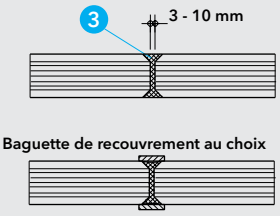

Détail C - Joints silicone
Coupe B-B

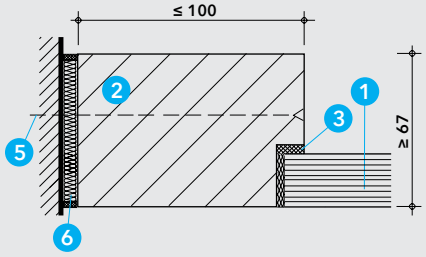

Détail D - Cadre

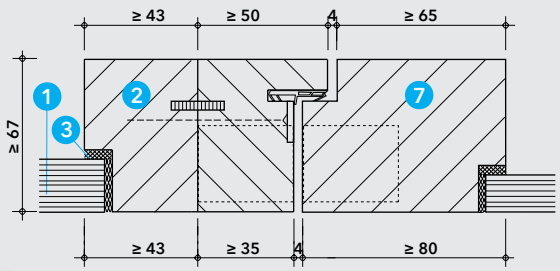

Détail E - Associations avec des portes vitrées Promat

Données techniques

New

1. Vitrage sans montant Promat® affleurant avec Promat®-SYSTEMGLAS 60, longueur des arêtes ≤ 3150 mm
2. Profilé de cadre en bois chêne, décoration au choix jusqu'à 1,5 mm
3. Silicone pour vitrages Promat®
4. Cales pour vitrages Promat®, 2 pièces par vitrage, seul. au-dessous
5. Vis de montage direct, entraxe ≤ 550 mm ou vis SPAX avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
6. GYSO-Fiberfax ou laine minérale RF1, point de fusion ≥ 1000 °C
7. Portes en verre Promat selon l'application AEAI

N° d'attestation : N° AEAI 27195

Les avantages en un clin d'œil

- **Solution affleurante d'un côté**
- **Joints transparents, sans encadrement, transparence complète**
- **Vitrage à hauteur de pièce jusqu'à 3,30 m**
- **Montage de portes Promat**

Informations générales

Ce vitrage coupe-feu permet de réaliser des parois en verre sans montant allant jusqu'à une hauteur de 3,00 m avec une longueur illimitée. La paroi système Promat® est mise en œuvre à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.
La fabrication est assurée par un menuisier qualifié. Les notices de fabrication et de montage applicables sont fournies par Promat.

Détail A

La longueur du vitrage est illimitée.
La répartition des différentes surfaces vitrées est libre et peut être réalisée en fonction de points de vue architectoniques, sans dépasser un rapport des côtés de 1:10.

Détail B

Les cadres verticaux sont posés sans joint sur toute la hauteur. Le cadre du vitrage est fixé avec des vis (5) à une distance ≤ 550 mm – mais avec au moins 2 vis par profilé de cadre.

Détail C

Pour ces vitrages, il faut utiliser Promat®-SYSTEMGLAS 30 à bords amincis. Les bords amincis des vitrages sont
dotés d'une protection fine qui ne doit pas être retirée ou endommagée. La largeur du feutre est ≥ 15 mm et les joints env. 4 - 5 mm doivent être comblés de manière étanche et complète avec du silicone Promat®-SYSTEMGLAS (3), puis être lissés pour affleurer à la surface.. Les vitrages coupe-feu avec joint silicone doivent être installés et scellés le plus rapidement possible.
La bande adhésive du côté avant sert uniquement de protection pendant le transport.

Détail D

Les cadres peuvent être réalisés avec une largeur de 30 à 100 mm.

Détail E - Association avec des portes vitrées Promat

Si la paroi vitrée Promat est associée à une porte vitrée Promat (8), l'épaisseur du cadre est ≥ 67 mm, en fonction du type de verre utilisé.
L'association est possible de 2 façons :
- Les cadres en bois sont collés ensemble avec un ressort pour bois et reliés entre eux avec des vis à bois.
- En alternative, le cadre en bois peut être d'une pièce.

Si des bandes invisibles sont intégrées à la porte en verre Promat (8), la largeur de cadre combinée est ≥ 93 mm, avec des bandes visibles elle est ≥ 86 mm.

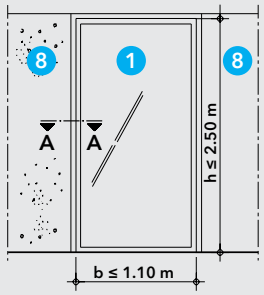

Vue 1 - Montage dans des éléments légers ou massifs

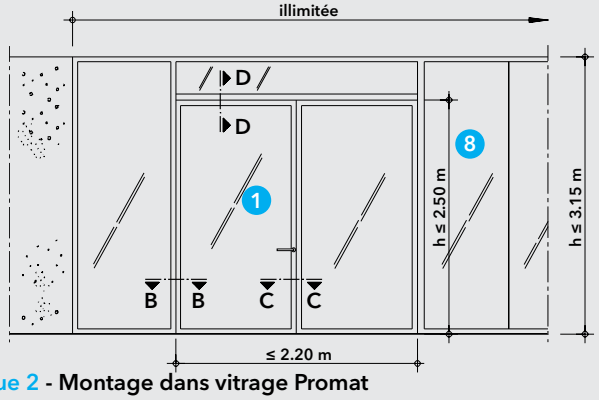

Vue 2 - Montage dans vitrage Promat

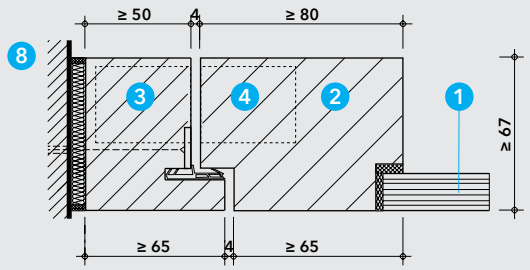

Détail A - Raccord mural éléments massifs ou légers

Données techniques

New

1. Portes en bois vitrées Promat® affleurantes avec Promat®-SYSTEMGLAS 30, longueur des arêtes ≤ 2363 mm Type 1, d=17 mm ou type 2, d=28 mm, Type 10, d=25 mm
2. Profilé de porte en bois chêne, décoration au choix jusqu'à 1,5 mm
3. Profilé de cadre en bois chêne, décoration au choix jusqu'à 1,5 mm
4. Bandes dissimulées ou visibles
5. Serrure, 1 ou plusieurs loquets
6. Système de fermeture de porte dissimulé ou visible
7. Vitrages Promat®
8. Cloison léger ou massif
9. Etiquette d'identification Promat®

N° d'attestation :		
	N° AEAI 27062	1 battant en cloison
	N° AEAI 27173	1 battant en vitrage
	N° AEAI 27075	2 battants en cloison
	N° AEAI 27175	2 battants en vitrage

Les avantages en un clin d'œil

- **Solution affleurante d'un côté**
- **Pas de ferrures visibles**
- **Grande transparence**
- **Montage dans des vitrages Promat et des cloisons légers ou massifs**

Informations générales

Cette porte vitrée en bois est utilisée comme porte coupe-feu à l'intérieur et doit être identifiée avec une étiquette d'identification Promat (9) sur le côté bande. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.
La fabrication est assurée par un menuisier qualifié. Les notices de fabrication et de montage applicables sont fournies par Promat.

Vues

Cette construction donne une image harmonieuse. A l'exception du loquet, aucune ferrure n'est visible. Le verre des portes et les vitrages Promat sont montés de manière à être affleurants, que ce soit côté bande ou côté opposé. Ainsi vous obtenez une surface lisse à l'esthétique adéquate, sans perturbation issue des ferrures.

Les dimensions des portes en bois vitrées à 1 battant sont de 1,10 x 2,50 m maximum, et de 2,20 x 2,50 m maximum pour celles à deux battants.
En association avec des vitrages Promat, il est possible d'avoir un puits de jour au-dessus de la porte pour une hauteur de vitrage Promat de 3,15 m maximum.

Détail A

Si la porte vitrée à cadre en bois est raccordée de tous les côtés à des cloisons massifs ou légers (8), l'épaisseur de cadre minimale est de 67 mm, en fonction du type de verre.
Le cadre (3) doit être fixé avec des vis.
En cas de bandes invisibles (4), la largeur de cadre (3) est ≥ 50 mm, en cas de bandes visibles elle est ≥ 45 mm.

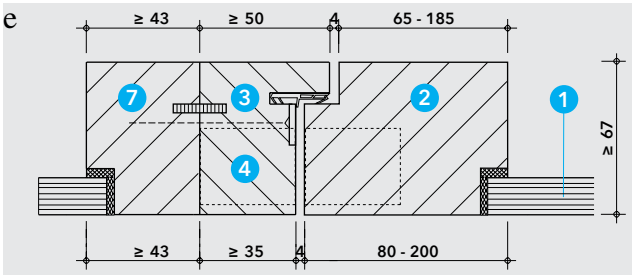

Détail B - Association côté bande Coupe B-B

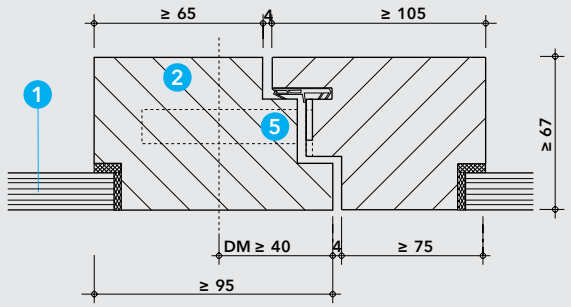

Détail C - Partie médiane Porte en bois vitrée à deux battants

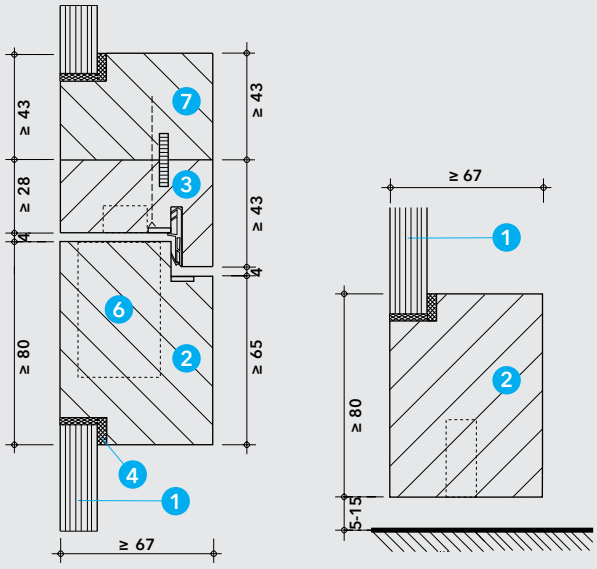

Détail D - Association puits de jour Coupe D-D

Détail E - Etanchéité au sol

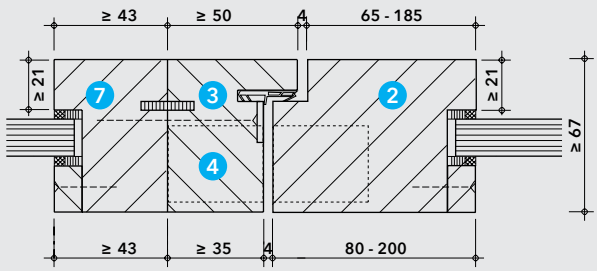

Detail F - Variante verre monté au milieu

Détail B
Si la porte en bois vitrée est associée à des vitrages Promat (7), l'épaisseur de cadre minimale est de 67 mm, en fonction du type de verre utilisé.
L'association sur le côté de la bande est possible de 2 façons :
- Les cadres en bois individuels (3 + 7) sont reliés ensemble avec un ressort pour bois et des vis à bois. En cas de montage de bandes invisibles (4), la largeur de cadre (3) est ≥ 35 mm, en cas de bandes visibles elle est ≥ 28 mm.
- En alternative, le cadre (3 + 7) peut être en un seul bloc. Dans ce cas, la largeur totale du cadre se réduit de ≥ 93 mm à ≥ 86 mm.

Détail C
Grâce à des serrures à mandrin fin, la partie médiane des portes vitrées en bois à 2 battants peut être très étroite.
La largeur totale minimale est ≥ 174 mm.
Le battant mobile est verrouillé dans le battant fixe avec une serrure à 1 ou plusieurs loquets. Le battant fixe ne comprend aucun loquet visible, mais se laisse tout de même verrouiller vers le haut et le bas.

Détail D
Dans le linteau de la porte, le système de fermeture de la porte (6) est monté de manière visible ou dissimulée.
L'association avec un puits de jour est possible de 2 façons :
- Les cadres en bois individuels (3 + 7) sont reliés ensemble avec un ressort pour bois et des vis à bois.
- En alternative, le cadre du linteau de la porte (3 + 7) peut être d'une pièce..

La largeur totale minimale du cadre est ≥ 86 mm.

Détail E
Le joint au sol doit être compris entre 5 et 15 mm. L'étanchéité se fait avec un joint de seuil automatique.

Détail F
Variante verre monté au milieu construit avec parclose au lieu de affleurant et combinée avec vitrages Promat.

Promat®-SYSTEMGLAS
Vitrage sans montant avec cadre en bois

EI 30 | 485.10 S

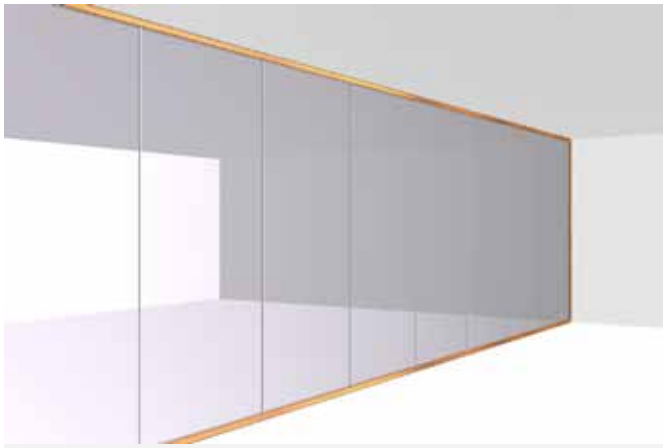

Données techniques

1. Promat®-Systemglas 30, longueur des arêtes ≤ 2945 mm
   Type 1, d = 17 mm, ou Type 2, d = 21 mm, ou Type 10, d = 25 mm
2. Profil de cadre chêne ≥ 20 x 67 mm
3. Silicone Promat®-Systemglas
4. Bande Elastozell, 12 x 4 mm
5. Cales pour vitrages Promat®, 2 pièces par vitrage, seul. au-dessous
6. Parcloses, ≥ 23 x 21 mm
7. Vis 3 x 40, entraxe ≤ 460 mm
8. Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000 °C
9. Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 550 mm
   ou vis SPAX ≥ 6 x 60 mm avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
10. PROMASEAL®-Mastic ou mortier coupe-feu PROMASTOP® type S
11. Portes selon Homologation AEAI

N° d'attestation : N° AEAI 24104
N° AEAI 17979

Les avantages en un clin d'œil

- **Joints clairs, sans encadrement**
- **Vitrage à hauteur de pièce jusqu'à 3,00 m**
- **Association avec tablier jusqu'à une hauteur de pièce de 4,50 m**
- **Montage de portes (VSSM, RWD Schlatter AG et Cristallo)**

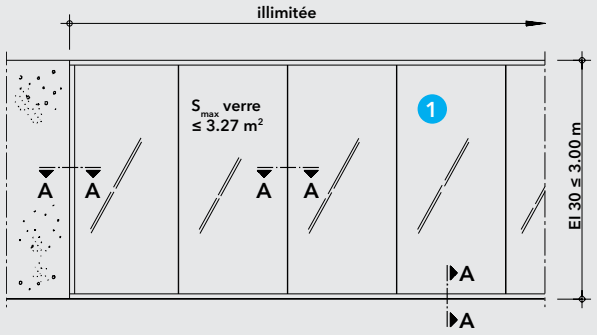

Détail A - Vue

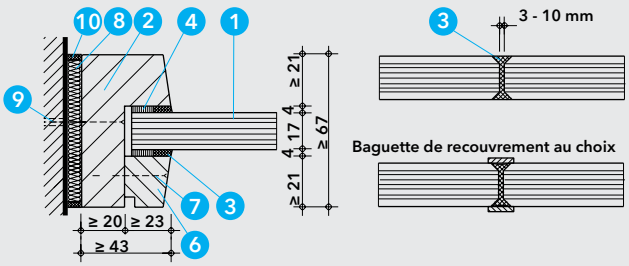

Détail B - Raccord
Coupe A-A

Détail C - Joints silicone
Coupe B-B

Informations générales

Ce vitrage coupe-feu permet de réaliser des parois en verre sans montant allant jusqu'à une hauteur de 3,00 m avec une longueur illimitée. La paroi système Promat® est mise en œuvre à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.

Détail A

La longueur du vitrage est illimitée. Le montage est homologué AEAI dans les cloisons massives et légères. La répartition des différentes surfaces vitrées est libre et peut être réalisée en fonction de points de vue architectoniques.

Détail B

Les cadres verticaux cheminent sans joint sur la hauteur totale, les angles du cadre sont chevillés et collés avec de la colle blanche. Pour des raisons esthétiques, les cadres (2) ou les baguettes de retenue (6) peuvent être équipés d'une mortaise.
Le cadre du vitrage est fixé avec des vis (9) à une distance ≤ 550 mm – mais avec au moins 2 chevilles par cadre.

Détail C

Utiliser PROMAT®-Systemglas 30 à bords amincis pour tous les vitrages avec des joints en silicone. Les bords amincis des vitrages sont dotés d'une protection fine qui ne doit pas être retirée ou endommagée. Les joints doivent être comblés de manière étanche et complète avec du silicone Promat®-Systemglas (3), puis être lissés pour affleurer à la surface. Les vitrages coupe-feu avec joint silicone doivent être installés et scellés le plus rapidement possible. La bande adhésive du côté avant sert uniquement de protection pendant le transport.

Promat AG · Switzerland • Telefon 052 320 94 00 · Fax 052 320 94 02 • E-Mail office@promat.ch · Internet www.promat.ch
10.18

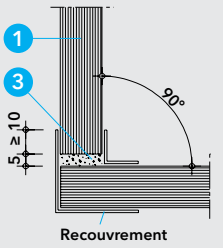

Détail D - Angle 90°

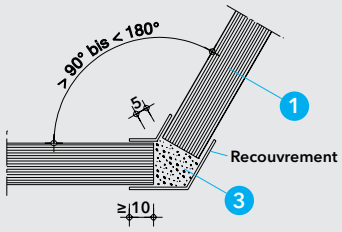

Détail E - Angle variable

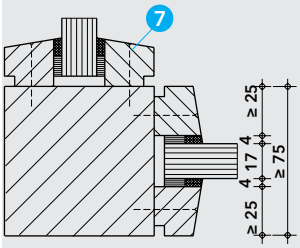

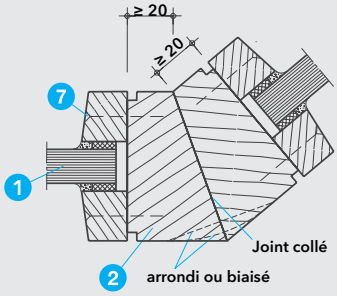

Détail F - Formation d'un angle alternatif

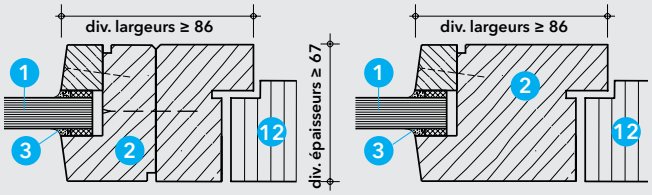

Détail G - Association avec portes

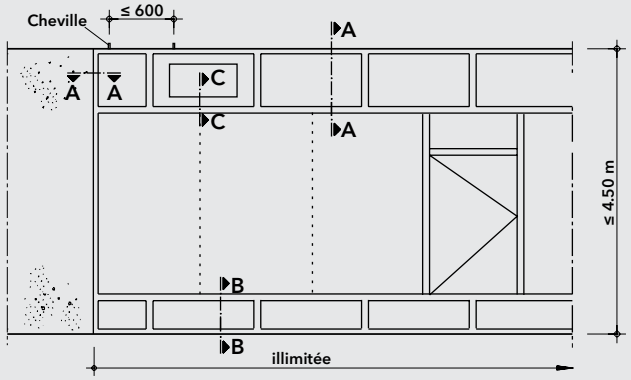

Détail H - Association avec le tablier et socle

Détails D et E
Il est possible de créer des angles différents pour ajuster le vitrage aux conditions locales ou de placer des accents architectoniques. Les profilés de recouvrement doivent être ajustés en fonction de l'angle requis.

Détail F
Création d'angle alternative

Détail G
L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Les dimensions minimales et la qualité de bois doivent être respectées selon l'homologation AEAI du fabricant de porte. Détails supplémentaires disponibles sur demande.

Détail H
L'association avec le tablier ou le socle (10) doit être réalisée selon le détail H et la construction 485.18.

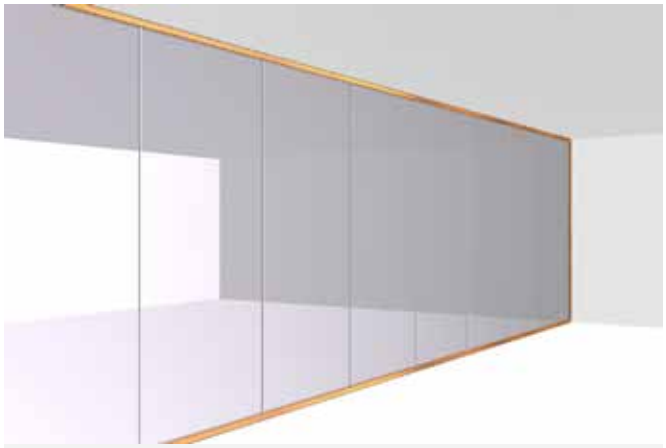

Données techniques

1. Promat®-Systemglas 60, longueur des arêtes ≤ 2945 mm
   Type 1, d = 25 mm, ou Type 2, d = 28 mm, ou Type 10, d = 32 mm
2. Profil de cadre chêne, ≥ 20 x 67 mm
3. Silicone Promat®-Systemglas
4. Bande Elastozell, 12 x 4 mm
5. Cales pour vitrages Promat®, 2 pièces par vitrage, seul. au-dessous
6. Parcloses, ≥ 23 x 17 mm
7. Vis 3 x 40, entraxe ≤ 400 mm
8. Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000 °C
9. Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 550 mm
   ou vis SPAX ≥ 6 x 60 mm avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
10. PROMASEAL®-Mastic ou mortier coupe-feu PROMASTOP® type S
11. Portes selon Homologation AEAI

N° d'attestation : N° AEAI 24111
N° AEAI 17535

Les avantages en un clin d'œil

- **Joints clairs, sans encadrement**
- **Vitrage à hauteur de pièce jusqu'à 3,00 m**
- **Association avec tablier jusqu'à une hauteur de pièce de 4,50 m**
- **Montage de portes (VSSM, RWD Schlatter AG et Cristallo)**

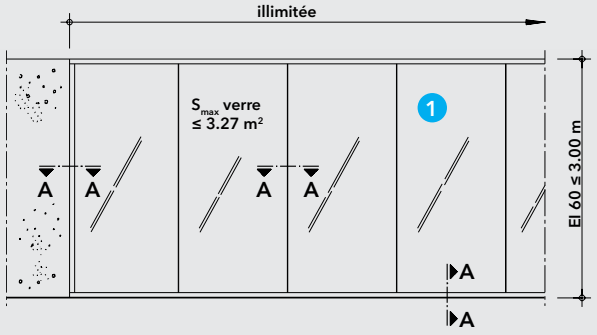

Détail A - Vue

Informations générales

Ce vitrage coupe-feu permet de réaliser des parois en verre sans montant allant jusqu'à une hauteur de 3,00 m avec une longueur illimitée. La paroi système Promat® est mise en œuvre à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.

Détail A

La longueur du vitrage est illimitée. Le montage est homologué

AEAI dans les cloisons massives et légères. La répartition des différentes surfaces vitrées est libre et peut être réalisée en fonction de points de vue architectoniques.

Détail B

Les cadres verticaux cheminent sans joint sur la hauteur totale, les angles du cadre sont chevillés et collés avec de la colle blanche. Pour des raisons esthétiques, les cadres (2) ou les baguettes de retenue (6) peuvent être équipés d'une mortaise.
Le cadre du vitrage est fixé avec des vis (9) à une distance ≤ 550 mm – mais avec au moins 2 chevilles par cadre.

Détail C

Utiliser PROMAT®-Systemglas 60 à bords amincis pour tous les vitrages avec des joints en silicone. Les bords amincis des vitrages sont dotés d'une protection fine qui ne doit pas être retirée ou endommagée. Les joints doivent être comblés de manière étanche et complète avec du silicone Promat®-Systemglas (3), puis être lissés pour affleurer à la surface. Les vitrages coupe-feu avec joint silicone doivent être
installés et scellés le plus rapidement possible. La bande adhésive du côté avant sert uniquement de protection pendant le transport.

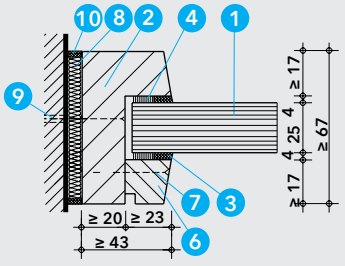

Détail B - Raccord
Coupe A-A

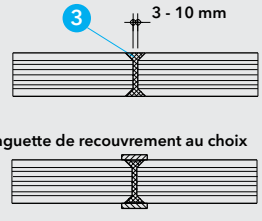

Détail C - Joints silicone
Coupe B-B

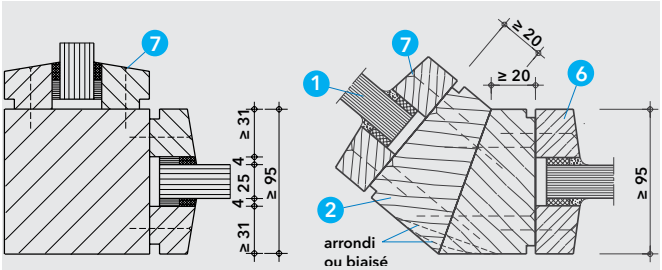

Détail D - Angle 90° Détail E - Angle variable

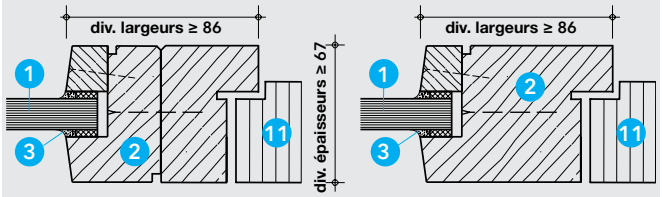

Détail G - Association avec portes

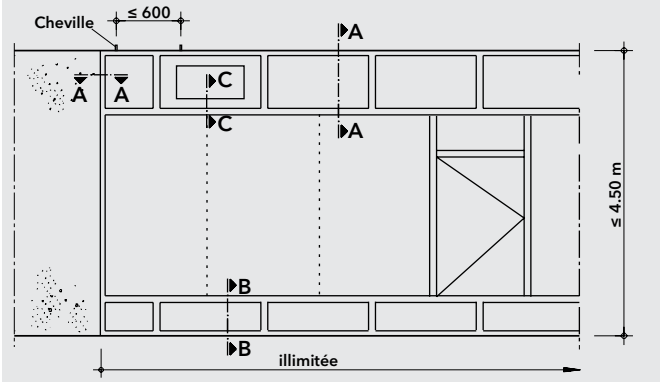

Détail G - Association avec le tablier et socle

Détails D et E

Il est possible de créer des angles différents pour ajuster le vitrage aux conditions locales ou de placer des accents architectoniques. Les profilés de recouvrement doivent être ajustés en fonction de l'angle requis.

Détail F

L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Les dimensions minimales et la qualité de bois doivent être respectées selon l'homologation AEAI du fabricant de porte. Détails supplémentaires disponibles sur demande.

Détail G

L'association avec le tablier ou le socle (10) doit être réalisée selon le détail G et la construction 485.18.

Promat

PROMAGLAS®
Vitrage avec cadre en bois montants/traverse

EI 30 | 485.10

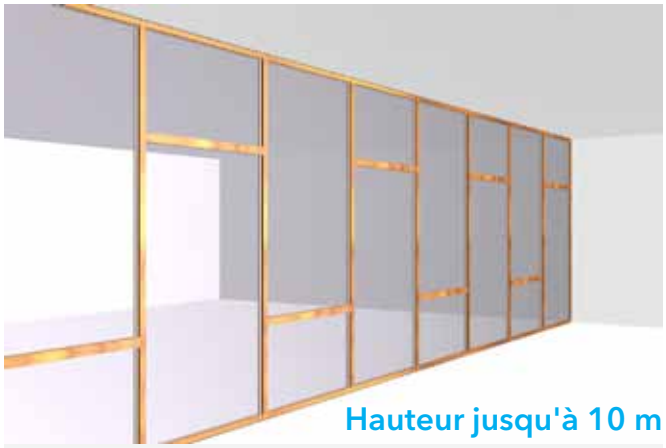

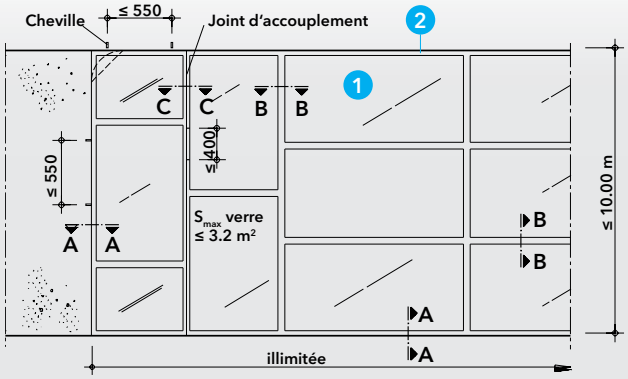

Détail A - Vue

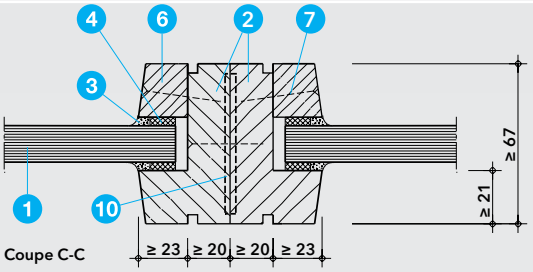

Détail B - Coupe horizontale, assemblage des éléments individuels

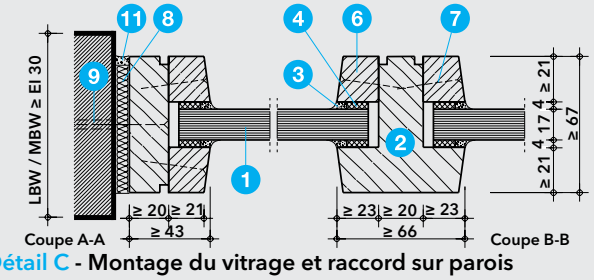

Détail C - Montage du vitrage et raccord sur parois

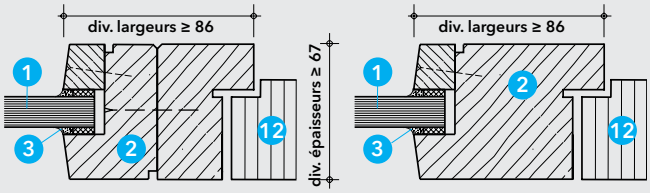

Détail D - Association avec portes

Données techniques

1. PROMAGLAS® 30, longueur des arêtes ≤ 2945 mm, type 1, d =17 mm ou type 2, d=21 mm, type 3, d≥36 mm, type 10, d=25 mm ou PROMATECT®-H, d ≥ 20 mm comme élément ou PROMAXON® Type A, d ≥ 18 mm comme élément (max. 1,2 x 2,5 m)
2. Profilé de cadre en bois chêne, ≥ 20 x 67 mm
3. Silicone Promat®-SYSTEMGLAS
4. Bande Elastozell, 12 x 4 mm
5. Cales pour vitrages Promat®, 2 pièces par vitrage, seul. au-dessous
6. Parcloses, ≥ 23 x 21 mm
7. Vis 3 x 40 mm, entraxe ≤ 400 mm
8. Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000 °C
9. Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 550 mm ou vis SPAX ≥ 6 x 60 mm avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
10. Ressort bois dur, préencollé, au choix assemblage tenon et mortaise
11. PROMASEAL®-Mastic ou mortier coupe-feu PROMASTOP® type S
12. Portes selon Homologation AEAI
13. Composant en acier avec revêtement PROMATECT®

N° d'attestation : N° AEAI 24114
N° AEAI 17413

Les avantages en un clin d'œil

- **Installation et montage par les artisans locaux**
- **Association avec tablier jusqu'à une hauteur de pièce de 4,50 m**
- **Montage de portes (VSSM, RWD Schlatter AG et Cristallo)**
- **Hauteur jusqu'à 10 m selon expertise ETH**

Informations générales

Le vitrage coupe-feu PROMAGLAS® est utilisé à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.

Détail A

La longueur du vitrage est illimitée. Le montage est homologué AEAI dans les cloisons massives et légères. La répartition des différentes surfaces vitrées est libre et peut être réalisée en fonction de points de vue architectoniques.
La hauteur maximale de la cloison de séparation est de 10,00 m.
Les tableaux de la page suivante regroupent les entraxes des montants, les dimensions des cadres et les hauteurs de montage admissibles.

Détail B

Les éléments préfabriqués peuvent être assemblés sur le chantier en créant un profilé d'assemblage. A cet usage, les cadres sont vissés à une distance ≤ 400 mm avec des vis de montage rapide.

Détail C

Les cadres verticaux cheminent sans joint sur la hauteur totale, les angles du cadre sont chevillés et collés avec de la colle blanche. Pour des raisons esthétiques, les cadres (2) ou les baguettes de retenue (6) peuvent être équipés d'une mortaise.
Le cadre du vitrage est fixé avec des vis (9) à une distance ≤ 550 mm – mais avec au moins 2 chevilles par cadre.

Montage des vitrages PROMAGLAS® 30

- Le cas échéant fixation d'un côté des baguettes de retenue (6) avec des vis à bois (7) sur le cadre (2)
- Mise en place de la bande Elastozell (4) sur les baguettes de retenue (6)
- Installation des vitrages PROMAGLAS® 30 avec des cales en verre Promat® (5) (deux cales en bas)
- Montage des baguettes de retenue avant (6) avec de la bande Elastozell (4)
- Application du mastic d'étanchéité en silicone Promat®-SYSTEMGLAS (3)

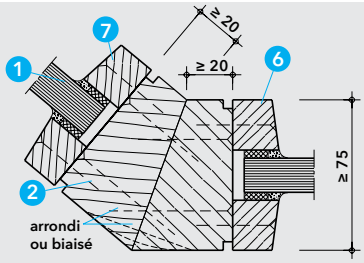

Détail E - Formation d'un angle ≥ 90° à 180°

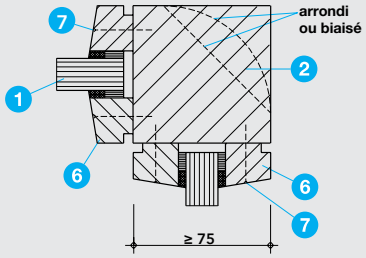

Détail F - Formation d'un angle 90°

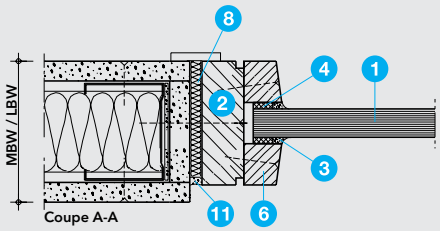

Détail G – Raccord sur parois de séparation légères

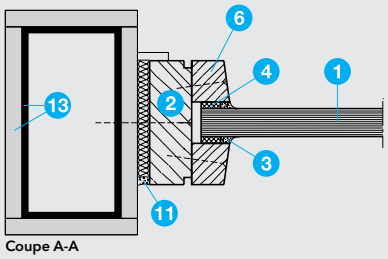

Détail H – Raccord sur composant en acier revêtu

Détail D
L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Les dimensions minimales et la qualité de bois doivent être respectées selon l'homologation AEAI du fabricant de porte. Sur demande, notre service technique vous fournira des détails supplémentaires.

Détails E et F
Il est possible de créer des angles différents pour ajuster le vitrage aux conditions locales ou de placer des accents architectoniques. Les cadres (2) doivent être ajustés en fonction de l'angle requis. Les pièces d'angle peuvent être arrondies ou biaisées.

Détail G
La construction de cadre en bois PROMAGLAS® EI 30 peut être raccordée en continu et dans le sens transversal à des cloisons de séparation légères ≥ EI 30.
En choisissant des profilés en bois correspondants, l'épaisseur des éléments PROMAGLAS® peut être ajustée avec précision à l'épaisseur de la cloison de séparation légère. Le joint de raccordement est comblé avec du PROMASEAL®-Mastic ou du mortier coupe-feu PROMASTOP® type S (11) ou recouvert d'une baguette de finition.

Détail H
Le vitrage peut être raccordé en haut, en bas et sur le côté à des éléments de construction en acier répondant au minimum à la classe de résistance au feu EI 30. Le revêtement des profilés en acier est exécuté selon la construction Promat 415 ou 445.

Tableau 1

Entraxe Montants	Profilé du cadre (voir Détail C)	Hauteur de montage autorisée
≤ 1400 mm	≥ 40 x 75 mm	≤ 3000 mm
≤ 1400 mm	≥ 40 x 105 mm	≤ 3500 mm
≤ 1400 mm	≥ 40 x 115 mm	≤ 4000 mm
≤ 1400 mm	≥ 40 x 125 mm	≤ 4500 mm
≤ 1400 mm	≥ 40 x 140 mm	≤ 5000 mm
≤ 1400 mm	≥ 45 x 145 mm	≤ 5500 mm
≤ 1400 mm	≥ 50 x 150 mm	≤ 6000 mm
≤ 1400 mm	≥ 55 x 160 mm	≤ 6500 mm
≤ 1400 mm	≥ 60 x 170 mm	≤ 7000 mm
≤ 1400 mm	≥ 65 x 180 mm	≤ 7500 mm
≤ 1400 mm	≥ 70 x 190 mm	≤ 8000 mm
≤ 1400 mm	≥ 75 x 200 mm	≤ 8500 mm
≤ 1400 mm	≥ 80 x 210 mm	≤ 9000 mm
≤ 1400 mm	≥ 85 x 220 mm	≤ 9500 mm
≤ 1400 mm	≥ 90 x 230 mm	≤ 10000 mm

Tableau 2

Entraxe Montants	Profilé du cadre (voir Détail C)	Hauteur de montage autorisée
≤ 2400 mm	≥ 40 x 75 mm	≤ 3000 mm
≤ 2400 mm	≥ 40 x 120 mm	≤ 3500 mm
≤ 2400 mm	≥ 40 x 135 mm	≤ 4000 mm
≤ 2400 mm	≥ 40 x 145 mm	≤ 4500 mm
≤ 2400 mm	≥ 45 x 155 mm	≤ 5000 mm
≤ 2400 mm	≥ 45 x 170 mm	≤ 5500 mm
≤ 2400 mm	≥ 50 x 175 mm	≤ 6000 mm
≤ 2400 mm	≥ 55 x 185 mm	≤ 6500 mm
≤ 2400 mm	≥ 60 x 200 mm	≤ 7000 mm
≤ 2400 mm	≥ 65 x 210 mm	≤ 7500 mm
≤ 2400 mm	≥ 70 x 220 mm	≤ 8000 mm
≤ 2400 mm	≥ 75 x 235 mm	≤ 8500 mm
≤ 2400 mm	≥ 80 x 250 mm	≤ 9000 mm
≤ 2400 mm	≥ 85 x 255 mm	≤ 9500 mm
≤ 2400 mm	≥ 90 x 270 mm	≤ 10000 mm

PROMAGLAS®
Vitrage avec cadre en bois montants/traverse

EI 60 | 485.10

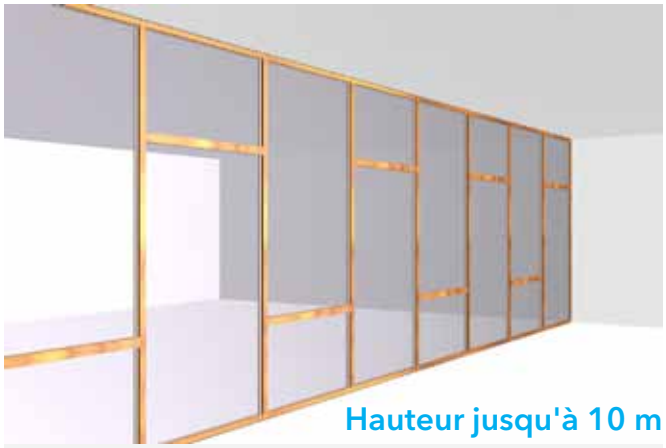

Données techniques

1. PROMAGLAS® 60, longueur des arêtes≤ 2945 mm, type 1, d=25 mm ou type 2, d=28 mm, type 3, d≥43 mm, type 10, d=32 mm
2. Profil de cadre chêne, ≥ 20 x 67 mm
3. Silicone Promat®-SYSTEMGLAS
4. Bande Elastozell, 12 x 4 mm
5. Cales pour vitrages Promat®, 2 pièces par vitrage, seul. au-dessous
6. Parcloses, ≥ 23 x 17 mm
7. Vis 4 x 45 mm, entraxe ≤ 400 mm
8. Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000 °C
9. Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 550 mm ou vis SPAX ≥ 6 x 60 mm avec cheville en plastique Ø 8 x 50 mm
10. Ressort bois dur, préencollé, au choix assemblage tenon et mortaise
11. PROMASEAL®-Mastic ou mortier coupe-feu PROMASTOP® type S
12. Portes selon Homologation AEAI
13. Composant en acier avec revêtement PROMATECT®

N° d'attestation : N° AEAI 24115
N° AEAI 15578

Les avantages en un clin d'œil

- **Installation et montage par les artisans locaux**
- **Association avec tablier jusqu'à une hauteur de pièce de 4,50 m**
- **Montage de portes (VSSM, RWD Schlatter AG et Cristallo)**
- **Hauteur jusqu'à 10 m selon expertise ETH**

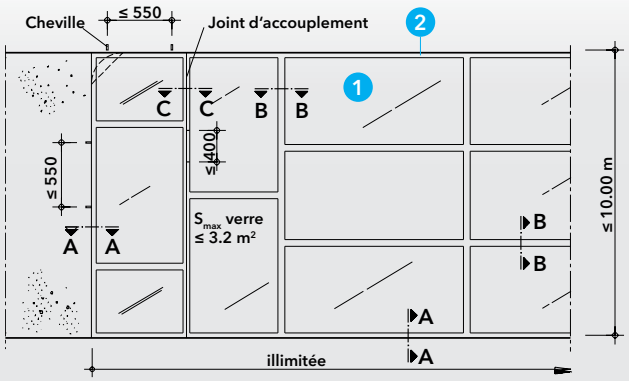

Détail A - Vue

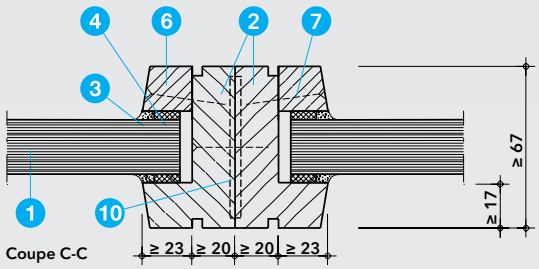

Détail B - Coupe horizontale, assemblage des éléments individuels

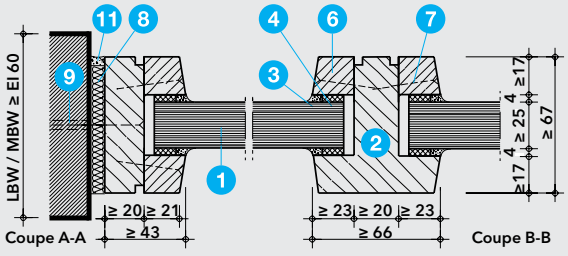

Détail C - Montage du vitrage et raccord sur parois

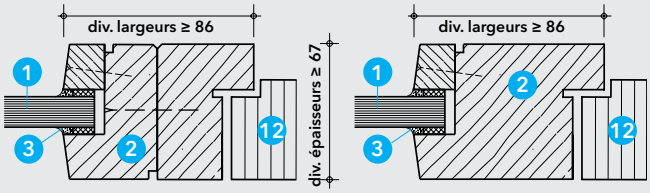

Détail D - Association avec portes

Informations générales

Le vitrage coupe-feu PROMAGLAS® est utilisé à l'intérieur des bâtiments. En fonction du type de montage, différents types de vitrage sont disponibles. Veuillez vous reporter aux "Indications techniques importantes" en page 5.

Détail A

La longueur du vitrage est illimitée. Le montage est homologué AEAI dans les cloisons massives et légères. La répartition des différentes surfaces vitrées est libre et peut être réalisée en fonction de points de vue architectoniques.
La hauteur maximale de la cloison de séparation est de 10,00 m.
Les tableaux de la page suivante regroupent les entraxes des montants, les dimensions des cadres et les hauteurs de montage admissibles.

Détail B

Les éléments préfabriqués peuvent être assemblés sur le chantier en créant un profilé d'assemblage. A cet usage, les cadres sont vissés à une distance ≤ 400 mm avec des vis de montage rapide.

Détail C

Les cadres verticaux cheminent sans joint sur la hauteur totale, les angles du cadre sont chevillés et collés avec de la colle blanche. Pour des raisons esthétiques, les cadres (2) ou les baguettes de retenue (6) peuvent être équipés d'une mortaise.
Le cadre du vitrage est fixé avec des vis (9) à une distance ≤ 550 mm – mais avec au moins 2 chevilles par cadre.

Montage des vitrages PROMAGLAS® 60

- Le cas échéant fixation d'un côté des baguettes de retenue (6) avec des vis à bois (7) sur le cadre (2)
- Mise en place de la bande Elastozell (4) sur les baguettes de retenue (6)
- Installation des vitrages PROMAGLAS® 60 avec des cales en verre Promat® (5) (deux cales en bas)
- Montage des baguettes de retenue avant (6) avec de la bande Elastozell (4)
- Application du mastic d'étanchéité en silicone Promat®-SYSTEMGLAS (3)

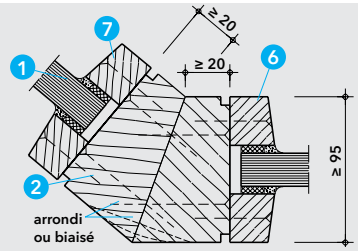

Détail E - Formation d'un angle ≥ 90° à 180°

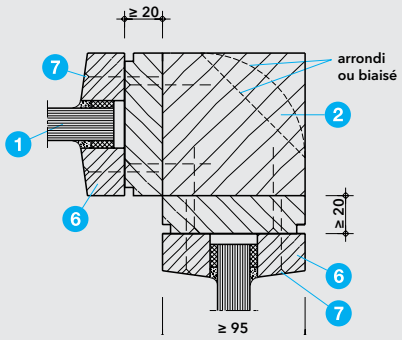

Détail F - Formation d'un angle 90°

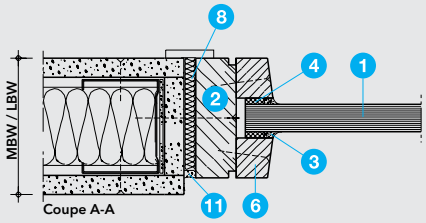

Détail G – Raccord sur parois de séparation légères

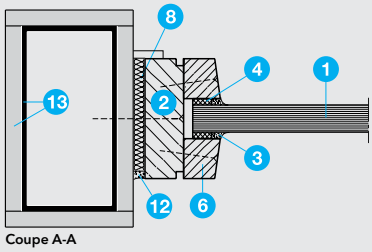

Détail H - Raccord à des composants en acier revêtus

Détail D
L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Les dimensions minimales et la qualité de bois doivent être respectées selon l'homologation AEAI du fabricant de porte. Sur demande, notre service technique vous fournira des détails supplémentaires.

Détails E et F
Il est possible de créer des angles différents pour ajuster le vitrage aux conditions locales ou de placer des accents architectoniques. Les cadres (2) doivent être ajustés en fonction de l'angle requis. Les pièces d'angle peuvent être arrondies ou biaisées.

Détail G
La construction de cadre en bois PROMAGLAS® peut être raccordée en continu et dans le sens transversal à des cloisons de séparation légères ≥ EI 60. En choisissant des profilés en bois correspondants, l'épaisseur des éléments PROMAGLAS® peut être ajustée avec précision à l'épaisseur de la cloison de séparation légère. Le joint de raccordement est comblé avec du PROMASEAL®-Mastic ou du mortier coupe-feu PROMASTOP® type S (11) ou recouvert d'une baguette de finition.

Détail H
Le vitrage peut être raccordé en haut, en bas et sur le côté à des éléments de construction en acier répondant au minimum à la classe de résistance au feu EI 60. Le revêtement des profilés en acier est exécuté selon la construction Promat 415 ou 445.

Tableau 1

Entraxe Montants	Profilé du cadre (voir Détail C)	Hauteur de montage autorisée
≤ 1255 mm	≥ 45 x 95 mm	≤ 3000 mm
≤ 1255 mm	≥ 45 x 120 mm	≤ 3500 mm
≤ 1255 mm	≥ 45 x 130 mm	≤ 4000 mm
≤ 1255 mm	≥ 45 x 140 mm	≤ 4500 mm
≤ 1255 mm	≥ 45 x 150 mm	≤ 5000 mm
≤ 1255 mm	≥ 50 x 160 mm	≤ 5500 mm
≤ 1255 mm	≥ 55 x 165 mm	≤ 6000 mm
≤ 1255 mm	≥ 60 x 175 mm	≤ 6500 mm
≤ 1255 mm	≥ 65 x 185 mm	≤ 7000 mm
≤ 1255 mm	≥ 70 x 190 mm	≤ 7500 mm
≤ 1255 mm	≥ 75 x 200 mm	≤ 8000 mm
≤ 1255 mm	≥ 80 x 210 mm	≤ 8500 mm
≤ 1255 mm	≥ 85 x 220 mm	≤ 9000 mm
≤ 1255 mm	≥ 90 x 230 mm	≤ 9500 mm
≤ 1255 mm	≥ 95 x 240 mm	≤ 10000 mm

Tableau 2

Entraxe Montants	Profilé du cadre (voir Détail C)	Hauteur de montage autorisée
≤ 2555 mm	≥ 45 x 95 mm	≤ 3000 mm
≤ 2555 mm	≥ 45 x 140 mm	≤ 3500 mm
≤ 2555 mm	≥ 45 x 155 mm	≤ 4000 mm
≤ 2555 mm	≥ 45 x 165 mm	≤ 4500 mm
≤ 2555 mm	≥ 45 x 180 mm	≤ 5000 mm
≤ 2555 mm	≥ 50 x 185 mm	≤ 5500 mm
≤ 2555 mm	≥ 55 x 195 mm	≤ 6000 mm
≤ 2555 mm	≥ 60 x 205 mm	≤ 6500 mm
≤ 2555 mm	≥ 65 x 220 mm	≤ 7000 mm
≤ 2555 mm	≥ 70 x 230 mm	≤ 7500 mm
≤ 2555 mm	≥ 75 x 240 mm	≤ 8000 mm
≤ 2555 mm	≥ 80 x 255 mm	≤ 8500 mm
≤ 2555 mm	≥ 85 x 265 mm	≤ 9000 mm
≤ 2555 mm	≥ 90 x 280 mm	≤ 9500 mm
≤ 2555 mm	≥ 95 x 290 mm	≤ 10000 mm

PROMAXON®-Type A
Tablier - Socle pour vitrages Promat®

EI 60 | 485.18

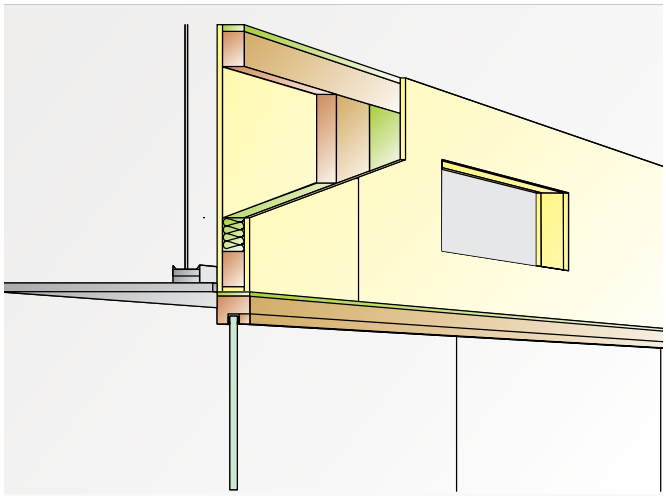

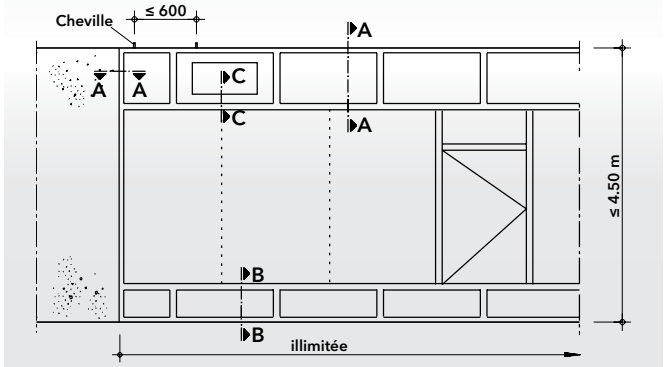

Détail A - Vue

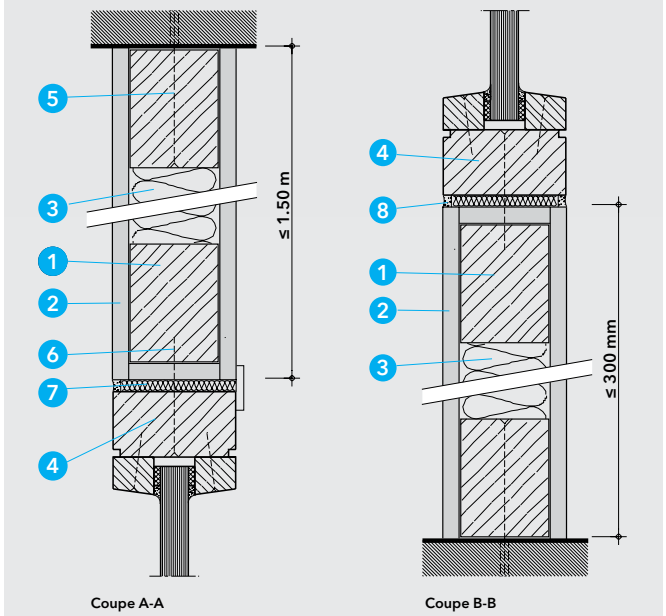

Détail B - Tablier

Détail C - Socle

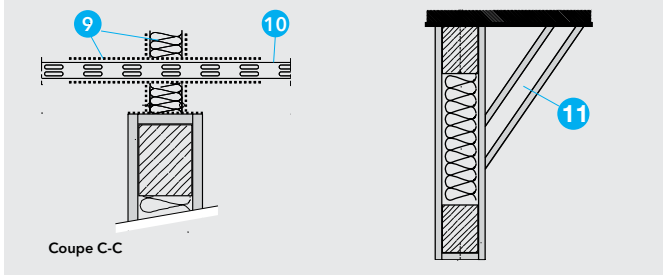

Détail D - Obturation

Détail E - Entretoise

Données techniques

1. Profilé de cadre en bois chêne, ≥ 50 x 80 mm
2. PROMAXON® type A, d=12 mm
3. Laine minérale, densité brute 60 kg/m³, d=50 mm
4. Promat® construction vitrée avec cadre en bois
5. Vis avec cheville en plastique, ≥ 6 x 150, entraxe ≤ 600 mm
6. Vis ≥ 6 x 80 mm, entraxe selon construction vitrée
7. Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000 °C
8. PROMASEAL®-Mastic, silicone Promat®-SYSTEMGLAS, Baguette de recouvrement ou crépi
9. PROMASTOP®-Obturation
10. Canaux à câbles
11. Entretoise selon statique

N° d'attestation : Homologation AEAI selon le vitrage

Les avantages en un clin d'œil

- **Tablier indépendant hauteur max. 1,50 m**
- **Hauteur du vitrage y compris socle et tablier jusqu'à 4,50 m**
- **Utilisable pour tous les vitrages Promat®**

Informations générales

Le prémontage du tablier garantit une intégration rationnelle sur l'objet sans retarder les travaux de construction. De la même manière, les éventuels dommages dus à la construction sur le vitrage sont évités au maximum.
Les évidements pour les câbles électriques, les tuyaux, les conduites d'aération, etc. sont possibles.

Détail A

Les longueurs des tabliers ne sont pas limitées. L'entraxe des jambages verticaux est généralement de 600 mm. Les contre-fiches individuelles, dues à des éléments à travers lesquels les tabliers pénètrent, peuvent présenter un entraxe de ≤1068 mm. Des entraxes plus importants des jambages verticaux sont possibles avec une justification par calcul.

Détails B et C

Un cadre en bois dur (1) est monté au préalable. La liaison par vis et chevilles (5) avec le plafond et le sol doit être effectuée par adhérence des forces. Les plaques de protection incendie PROMAXON® type A (2) peuvent être vissées ou agrafées sur les cadres en bois. L'intégration du vitrage est effectuée selon les impératifs de la construction respective.

Détail D

Si des canaux à câbles, des conduites ou des conduites d'air sont amenés à travers le tablier, ceux-ci doivent être bouchés avec le système pour cloisons PROMASTOP®. Selon la résistance au feu, les tabliers doivent être doublés avec des plaques de protection incendie, PROMAXON® type A, au niveau de la cloison, afin que l'épaisseur minimale de la cloison puisse être obtenue. Les prescriptions des différents systèmes de cloisons sont déterminantes.

Détail E

Selon la longueur des tabliers, des entretoises (11) doivent être intégrées pour des considérations statiques. Il est particulièrement recommandé d'en intégrer au niveau des portes.
Notre service technique vous fournira de plus amples détails.

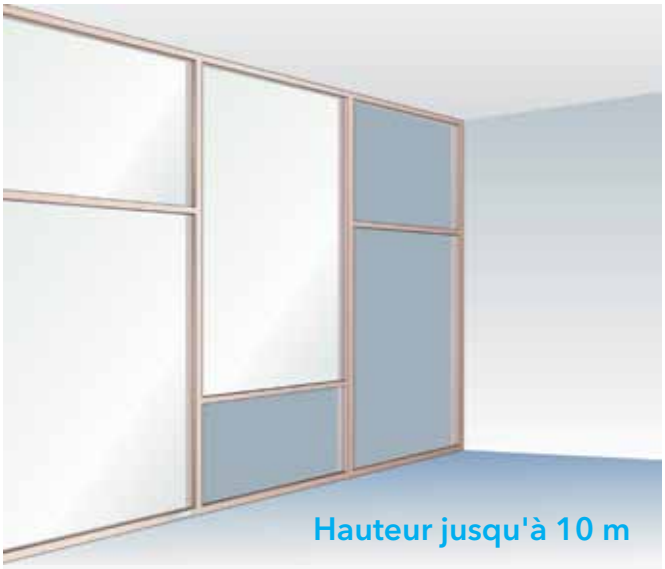

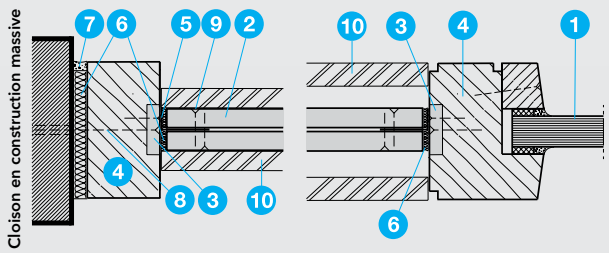

Détail A - Raccordement aux parois - Vitrage EI 60

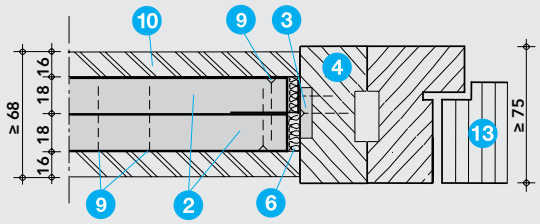

Détail B - Raccordement de parois EI 30 à des portes VSSM EI 30

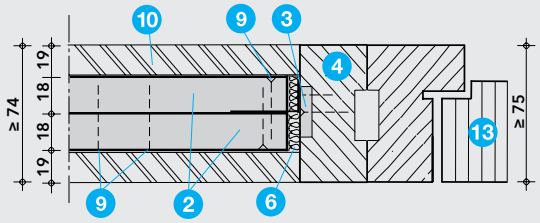

Détail C - Raccordement de parois EI 60 à des portes VSSM EI 30

Données techniques

1. PROMAGLAS® EI 30 / EI 60
2. PROMAXON® type A, d =18 mm
3. PROMAXON® type A, d =10 mm
4. Profilé de cadre en bois chêne, calcul statique selon expertise ETH
5. Equerre en acier 18/40/1 mm
6. Laine minérale, incombustible, point de fusion ≥ 1000 °C
7. PROMASEAL®-Mastic ou PROMAT®-SYSTEMGLAS-Silicone
8. Chevilles en plastique avec vis, entraxe env. 500 mm
9. Vis de montage rapide Promat®, entraxe ≤ 250 mm
10. Panneau d'aggloméré ou plaque incombustible, EI 30, d=16 mm / EI 60, d=19 mm
11. Ferrures de suspension en acier
12. Etiquette d'identification Promat
13. Portes selon Homologation AEAI

N° d'attestation : EI 30 N° AEAI 17414/ 17413 Association
EI 60 N° AEAI 15579/ 15578 Association

Informations détaillées sur constr. 150.45 dans le cahier "Parois"

Les avantages en un clin d'œil

- **Association de vitres et de panneaux opaques au choix**
- **Hauteur de construction jusqu'à 10 m**
- **Revêtement en panneaux d'aggloméré ou en plaques ininflammables**
- **Installation et montage par les artisans locaux**
- **Possibilité d'intégration des portes (VSSM et RWD Schlatter SA)**

Informations générales

La classification est valable indépendamment du côté répondant aux exigences anti-incendie. Le profil du cadre est réalisé en chêne contreplaqué revêtu d'une couche d'aboutage.
Vous pouvez retrouver les dimensions maximales des profilés de cadre en bois dur (4) dans le calcul statique de chaque construction de cloison vitrée.

Détail A

Pour que l'espace coupe-feu soit garanti par les plaques PROMAXON® (2) dans le profil de cadre, une bande PROMAXON® (3) est incorporée dans le profil de cadre. La bande est sécurisée au moyen de la cornière en acier (5).

La structure du remplissage borgne se réalise en 2 étapes. Les bandes PROMAXON® (3) sont tout d'abord montées avec la cornière d'acier (5) sur le cadre-bloc (4). Les plaques PROMAXON® (2) sont vissées à la cornière métallique et les raccords sont étanchés avec de la laine minérale (6). Cette structure de base permet de garantir l'étanchéité à la fumée. La deuxième étape consiste à poser les panneaux d'aggloméré (10) sur les plaques PROMAXON® (2) au moyen de ferrures de suspension en acier (11). Une éventuelle sous-structure de panneaux d'agglomérés suspendus ou de plaques coupe-feu ininflammables doit être réalisée en version ininflammable. Le montage des vitres coupe-feu est décrit dans les pages précédentes.

Détails B et C

L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Les dimensions minimales et la qualité de bois doivent être respectées selon l'homologation AEAI du fabricant de porte. Sur demande, notre service technique vous fournira des détails supplémentaires.

Portes VSSM pour constructions en verre Promat® avec cadre en bois

EI 30

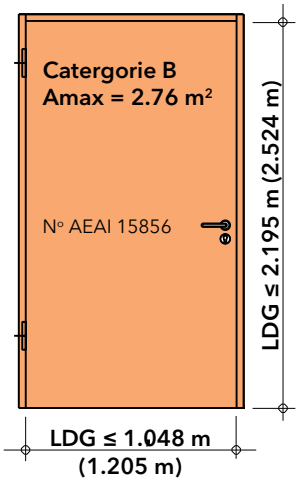

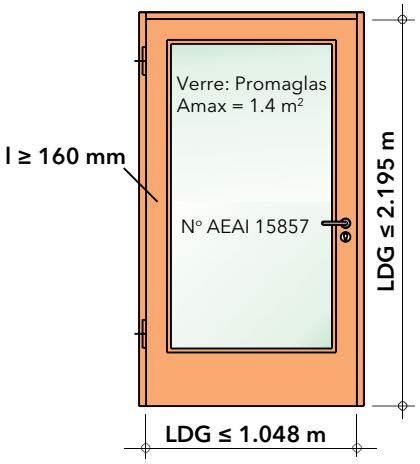

Les avantages en un clin d'œil

- Montage dans les vitrages avec cadre en bois
- Montage dans les parois pleines avec décor en bois

N° d'attestation :	N° AEAI 15856	Panneau plein
	N° AEAI 15857	Verre

- Epaisseur de l'élément brut : 51 - 64 mm
- Valeur phonique : Rw 35 dB

Informations générales

La porte VSSM est fabriquée par des concessionnaires de la VSSM (Association suisse des maîtres-menuisiers et fabricants de meubles).
Vous pouvez obtenir les détails et documentations après de la VSSM.

L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Les dimensions minimales et la qualité de bois doivent être respectées selon les recommandations du fabricant de porte.

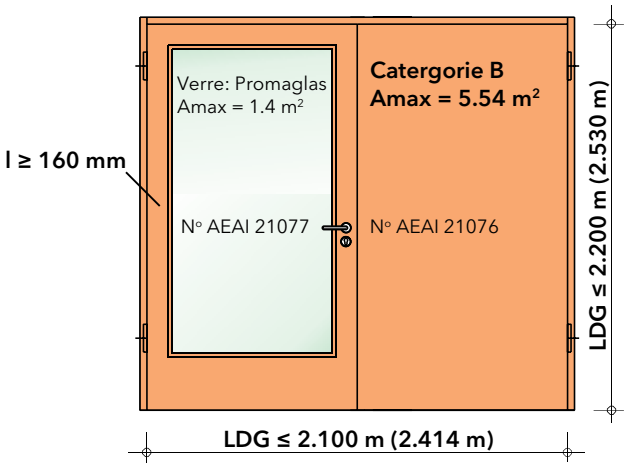

Les avantages en un clin d'œil

- Montage dans les vitrages avec cadre en bois
- Montage dans les parois pleines avec décor en bois

N° d'attestation :	N° AEAI 21076	Panneau plein
	N° AEAI 21077	Verre

- Epaisseur de l'élément brut : 51 - 64 mm
- Valeur phonique : Rw 35 dB

Informations générales

La porte VSSM est fabriquée par des concessionnaires de la VSSM (Association suisse des maîtres-menuisiers et fabricants de meubles).
Vous pouvez obtenir les détails et documentations après de la VSSM.

L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Les dimensions minimales et la qualité de bois doivent être respectées selon les recommandations du fabricant de porte.

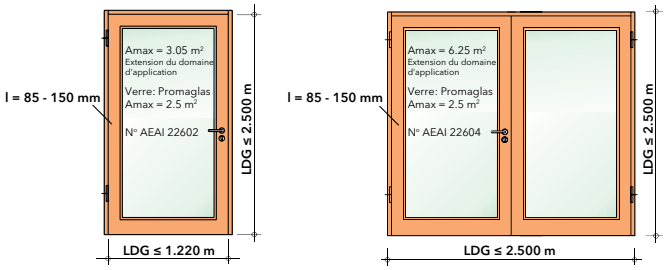

M68G

Les avantages en un clin d'œil

- Largeur de frise réduite, grande surface vitrée
- Système de fermeture de porte intégré
- Associations multiples
- Montage dans les vitrages avec cadre en bois
- Montage dans les parois pleines avec décor en bois

N° d'attestation : N° AEAI 22602 1 battant Verre
N° AEAI 22604 2 battants Verre

- Epaisseur de l'élément brut : 68 mm
- Valeur phonique : Rw 40 dB

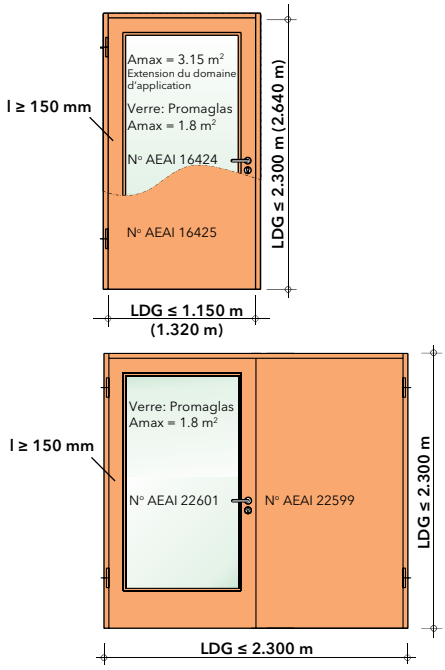

PF58-G (portes intérieures)

Les avantages en un clin d'œil

- Grande porte avec ou sans vitrage
- Système de fermeture de porte intégré
- Associations multiples
- Montage dans les vitrages avec cadre en bois
- Montage dans les parois pleines avec décor en bois

N° d'attestation : N° AEAI 16424 1 battant Verre
N° AEAI 16425 1 battant Panneau plein

- Epaisseur de l'élément brut : 58 mm (-1/+2 mm)
- Valeur phonique : Rw 40 dB
- Classe climatique (alu) : 2c
- Valeur U : 1,0 W/m²K

N° d'attestation : N° AEAI 22601 2 battants Verre
N° AEAI 22599 2 battants Panneau plein

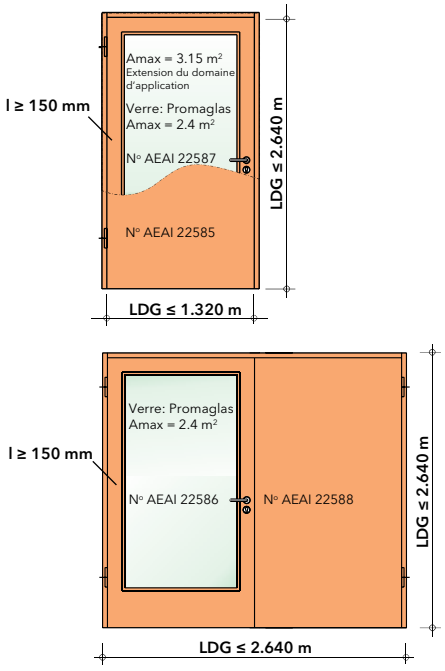

KSAP68-G (portes extérieures - Minergie)

Les avantages en un clin d'œil

- Grande porte avec ou sans vitrage
- Importante isolation thermique (standard Minergie pour l'extérieur)
- Système de fermeture de porte intégré
- Associations multiples
- Montage dans les vitrages avec cadre en bois
- Montage dans les parois pleines avec décor en bois

N° d'attestation : N° AEAI 22587 1 battant Verre
N° AEAI 22585 1 battant Panneau plein

- Epaisseur de l'élément brut : 68 mm (-1/+2 mm)
- Valeur phonique : Rw 37 dB
- Classe climatique (alu) : 3c, 3d, 3e
- Valeur U : 0,9 W/m²K

Homologation officielle : N° AEAI 22586 2 battants Verre
N° AEAI 22588 2 battants Panneau plein

Informations générales
Les éléments de porte sont fabriqués par RWD Schlatter AG.
Vous pouvez obtenir les détails et documentations auprès de RWD Schlatter AG.

Porte coulissante Promat®
avec vitrage à châssis affleurant

EI 30 | 385.77 Z

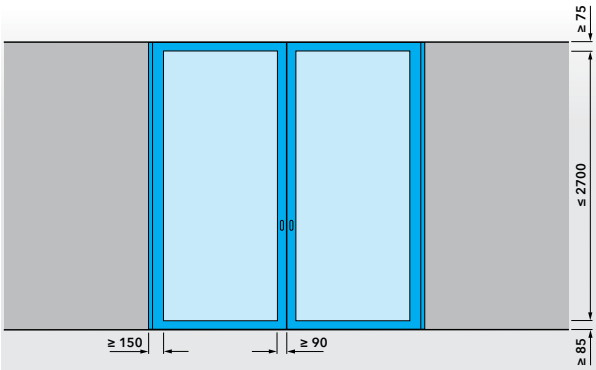

Détail A - Vue

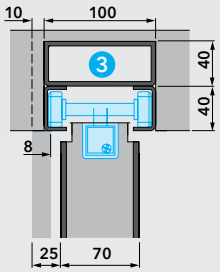

Détail B - Montage du rail

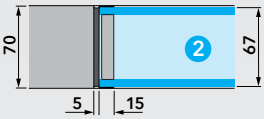

Détail C - Vitrage

Données techniques

1. Porte coulissante Promat®
2. PROMAGLAS® F1-30 ISO
3. Glissière avec ou sans moteur

N° d'attestation :	N° AEAI 22228	Panneau plein
	N° AEAI 22234	Verre
	N° AEAI 22236	Télescope Panneau plein
	N° AEAI 22237	Télescope Verre

Les avantages en un clin d'œil

- A 1 ou 2 vantaux jusqu'à 23 m² (taille du vantail 11,5 m² au maximum)
- A 2 vantaux, style télescopique possible aussi
- Vitrage à châssis affleurant, (taille du verre : 3,04 m²/vitre au maximum)
- Quantité et forme des insertions de verre au choix dans les vantaux
- Pas de rails de fixation, pas de vis, pas de bords sales
- Rails à fleur du plafond, hauteur de montage réduite : 80 mm
- Recouvrement de la fente du rail avec bande de protection
- Surfaces différentes : placage, résine synthétique, métal ou en couleur, etc.
- Sans seuil et profilé du sol, absence de tout risque de trébuchement!
- Association avec des parties de construction standardisées possible

Détail A

Avec les profilés de cadre minces et le vitrage à châssis affleurant, la porte se présente très filigrane.
Plusieurs verres avec une taille de vitre maximale de 3,04 m² peuvent être montés dans un vantail, moyennant une longueur de bord maximale de 2690 mm. A la place du vitrage, les vantaux peuvent aussi être exécutés en version panneau plein.

Détail B

Le montage des rails à fleur du plafond permet une hauteur de montage de juste 80 mm. Avec la porte étant ouverte, une bande de protection recouvrira la fente du rail.

Détail C

Le vitrage à châssis affleurant n'exige qu'un bord émaillé de 15 mm. Cet émaillage est disponible dans différentes couleurs.

Pour de plus amples informations, consultez notre service technique.

Porte coulissante Promat®
avec et sans verre et porte d'issue de secours

EI 30

485.75
485.75 F

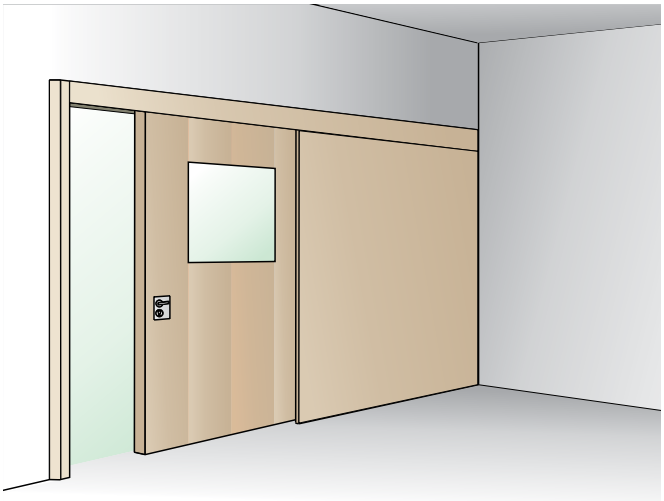

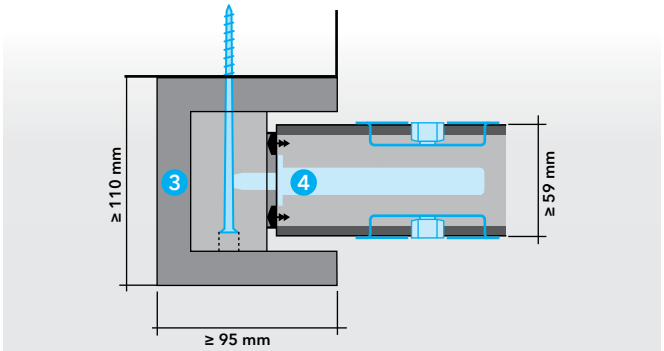

Coupe horizontale - Raccord mur/porte

Données techniques

1. Porte coulissante Promat®
2. PROMAGLAS® 30
3. Entrée
4. Serrure
5. Glissière avec ou sans moteur

N° d'attestation : N° AEAI 15843 Panneau plein
N° AEAI 16924 Verre

Les avantages en un clin d'œil

- Très grande surface de passage jusqu'à 11,59 m², type B homologué AEAI
- Sans seuil et profilé du sol, absence de tout risque de trébuchement!
- Surfaces différentes : placage, résine synthétique, métal ou en couleur, etc.
- Plusieurs modèles de fermeture
- Avec ou sans vitre coupe-feu PROMAGLAS, surf. max. 0,3 m²
- Association avec porte d'issue de secours selon la constr. 485.75F
- Association avec des parties de construction standardisées possible

Informations générales

Cette construction a été testée en dimensions d'ouverture 2702 x 2696 mm (l x L) et a reçu la certification de porte de type B. Ceci permet d'augmenter de 50 % la largeur et/ou la hauteur pour atteindre une surface maximale de 11,59 m².

Les différentes options de fermetures offrent une grande liberté.

Pour de plus amples informations, consultez notre service technique.

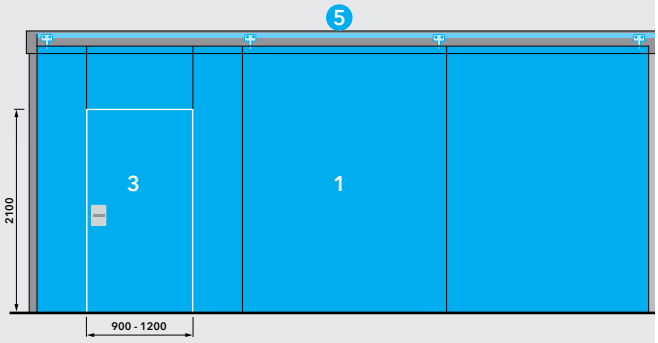

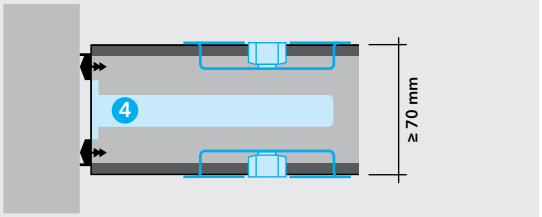

Coupe horizontale - Raccord mur/porte

Données techniques

1. Porte coulissante Promat®
2. PROMAGLAS® 30
3. Portes d'issue de secours avec bandes dissimulées
4. Serrure
5. Glissière avec ou sans moteur

N° d'attestation : N° AEAI 17416 Panneau plein
N° AEAI 17417 Verre

Les avantages en un clin d'œil

- Aucun renfoncement ni creusement nécessaire dans la maçonnerie
- Portes de sortie de secours sans seuil, ouverture intérieure max. 1180 x 2100 mm
- Sans seuil et profilé du sol, absence de tout risque de trébuchement!
- Plusieurs modèles de fermeture
- Avec ou sans vitre coupe-feu PROMAGLAS, surf. max. 0,3 m² dans la porte d'issue de secours selon 485.75
- Association avec battant en verre selon la constr. 385.77Z
- Association avec des parties de construction standardisées possible

Informations générales

Cette construction a été testée en dimensions d'ouverture 2702 x 2696 mm (l x L) et a reçu la certification de porte de type B. Ceci permet d'augmenter de 50 % la largeur et/ou la hauteur pour atteindre une surface maximale de 11,59 m².

Les différentes options de fermetures offrent une grande liberté.

Pour de plus amples informations, consultez notre service technique.